

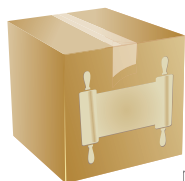
HAÏFA
BIBLE

PHARAON
OMAN

DUBAÏ
NIDDA

BABA SALÉ
MCCARTHY

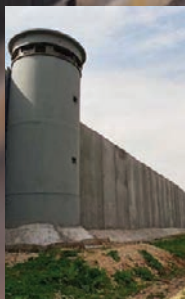
UKRAINE
HAADAMA



Torah-Box

n°218 | 11 Janvier 2023 | 18 Tévet 5783 | Chémot

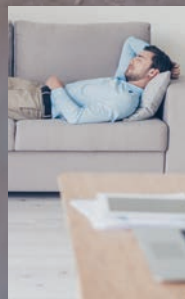
M A G A Z I N E



**Construction
d'un mur
géant contre
les missiles
provenant
de Gaza**
> p.6



**T'as vu ce
qu'ils ont
dit à ton
sujet sur
les réseaux
sociaux ?**
> p.11



**Question
au Psy :**
Mon mari
ne m'aide
pas !
> p.32

DU 31 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2023

VENEZ FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE

Séjour

pour femmes à Eilat

Mesdames
le rythme est effréné?
Besoin d'une pause?

Pour la deuxième fois consécutive, Torah-Box a le plaisir de proposer à son public féminin un séjour multivitaminé à l'hôtel Dan Neptune d'Eilat du mardi 31 janvier au jeudi 2 février.

Au programme pour vous mesdames : concerts, soirées musicales, zumba, ateliers, piscine, spa, massages, repos et surtout : de la Détente!

Coupez l'hiver et faites le plein d'énergie, rien qu'entre copines!

GLATT KOSHER
RER
דוב אליהו רוטנברג שליט"א
RABBI ELIJAHU ROTENBERG
באטעס למחזיקין מן המזרח

Repas
gastronomique

Chambres
spacieuses

Concerts
& soirées

Zumba
& Pilates

Ateliers
& animations

Spa &
massages



DAN NEPTUNE

3 jours - 2 nuits

1290[₪]

par personne en chambre double

Réservez en ligne sur :
torah-box.com/evenements



CALENDRIER DE LA SEMAINE

11 au 17 Janvier 2023

**Mercredi
11 Janvier
18 Tévet**

Daf Hayomi Nédarim 78
Michna Yomit Chabbath 19-1
Limoud au féminin n°88

**Jeudi
12 Janvier
19 Tévet**

Daf Hayomi Nédarim 79
Michna Yomit Chabbath 19-3
Limoud au féminin n°89

**Vendredi
13 Janvier
20 Tévet**

Daf Hayomi Nédarim 80
Michna Yomit Chabbath 19-5
Limoud au féminin n°90

**Samedi
14 Janvier
21 Tévet**

 **Parachat Chémot**
Daf Hayomi Nédarim 81
Michna Yomit Chabbath 20-1
Limoud au féminin n°91

**Dimanche
15 Janvier
22 Tévet**

Daf Hayomi Nédarim 82
Michna Yomit Chabbath 20-3
Limoud au féminin n°92

**Lundi
16 Janvier
23 Tévet**

Daf Hayomi Nédarim 83
Michna Yomit Chabbath 20-5
Limoud au féminin n°93

**Mardi
17 Janvier
24 Tévet**

Daf Hayomi Nédarim 84
Michna Yomit Chabbath 21-2
Limoud au féminin n°94



Mercredi 11 Janvier

Rav Moché Kalfon Hacohen



Jeudi 12 Janvier

Rav Arié Leib Hacohen Heller
Rav Avraham Chmouel Binyamin Sofer



Vendredi 13 Janvier

Rabbi Ya'akov Abi'hssira
Rabbi Moché Ben Maimon (Rambam)



Samedi 14 Janvier

Rav Matslia'h Mazouz



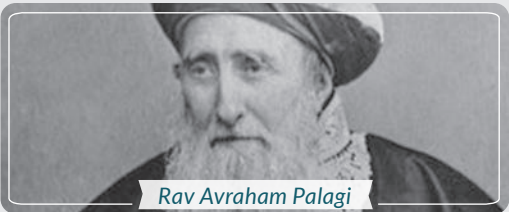
Lundi 16 Janvier

Rav Raphaël Its'hak Zar'hiyah Azoulay
Rav Vidal Hatsarfati
Rav Avraham Palagi



Mardi 17 Janvier

Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi (Ba'al Hatanya)
Rav Naftali Hacohen



Rav Avraham Palagi



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	17:00	17:01	17:07	16:40
Sortie	18:13	18:11	18:14	17:52



Zmanim du 14 Janvier

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	08:40	08:19	08:09	08:17
Fin du Chéma (2)	10:49	10:34	10:28	10:27
'Hatsot	13:00	12:50	12:48	12:38
Chkia	17:19	17:21	17:26	16:59

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Alexandre Rosemblum, Joana Abecassis, Rabbi Ephrem Goldberg, Rav Yehonathan Gefen, Nathalie Seyman, Rav Yehiel Brand, Rav Gabriel Dayan, Rav Yossef Loria, Binyamin Benhamou, Rav Aharon Sabbah, Rav Its'hak Zilberstein, Murielle Benainous - **Mise en page :** Dafna Uzan - **Secrétariat :** 01.80.20.5000 - **Publicité :** Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97) **Distribution :** diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

EN EXCLUSIVITÉ À JERUSALEM

SEGOULA POUR UNE LONGUE VIE

ACHETEZ VOTRE CONCESSION FUNÉRAIRE DE VOTRE VIVANT

- Dernières places **en terre** et côte à côte
- Initiative validée par la mairie
- Démarches réalisées sous le contrôle d'un avocat
- Possibilité d'achat groupé : famille - communauté

David Sportes, responsable de l'attribution



+33 1 76 43 09 80



+972-52-937-0664

<http://cimetiere-jerusalem.com/>



Sweet Galout



Dans la *Parachat Chémot*, on trouve le schéma de ce à quoi ressemblera la *Galout* (l'exil) d'Israël parmi les Nations, mais aussi la façon dont se déroulera la délivrance finale.

L'Égypte reçoit dans ses frontières un peuple pacifique, qui se tient à l'écart, et qui a contribué (en la personne de Yossef) au développement économique du pays dans une période difficile de son histoire. Pourtant, face à la croissance démographique des Hébreux, Pharaon va leur prêter des intentions de conspiration, de révolte et de renversement du pouvoir en place. Il développera une propagande antisémite afin de convaincre tous les citoyens du danger que ces étrangers représentent, et de décret en décret, on en arrivera au meurtre de masse de nourrissons mâles.

On relèvera aussi de ces faits historiques que la tribu des *Lévi'im* qui, dès le départ, ne coopère pas avec les Égyptiens, sera dispensée de tout esclavage ; alors que les autres tribus qui, au début, par excès de zèle, s'étaient portées volontaires à des travaux civiques, vont devoir par la suite être assujetties à l'esclavage.

Mais D.ieu n'abandonnera pas Son peuple et le sortira de ses misères, même s'il s'agit de "mission impossible". En effet, aucun peuple soumis en Égypte n'était parvenu à se libérer de son esclavage. "Beaucoup de pensées remplissent le cœur de l'homme, mais seule la volonté d'Hachem s'accomplit", dit-on dans les Proverbes (19, 21). Pharaon avait décrété de tuer tous les nouveau-nés mâles afin de détruire le peuple juif ; or c'est justement par ce décret que Moché *Rabbénou* va grandir dans le palais du roi à son insu, et apprendre tout ce qui est nécessaire pour diriger une nation. Finalement, l'Éternel bouleversera toutes les lois de la nature, frappera les Égyptiens, détruira leurs sources d'approvisionnement et laissera le pays vidé de toute richesse.

De quoi dépendait la délivrance des Hébreux : uniquement de la volonté de sortir

de ce pays au culte idolâtre et aux mœurs dépravées. Nos Sages nous rapportent que la grande majorité (4/5) du *Klal Israël* ne voulait pas être libérée et se complaisait dans son état d'esclavage. Les Hébreux s'étaient habitués à leur situation et ne voulaient pas de changement. "Sweet Galout" comme on aime l'appeler outre-Atlantique. Tout bouleversement fait peur, et partir à l'aventure afin d'acquérir leur liberté physique et spirituelle ne pouvait pas rentrer dans leur agenda. Les 4/5e disparurent dans (la plaie de) l'obscurité. Par contre, ceux qui n'accepteront pas leur situation et espéreront connaître la délivrance se tourneront vers D.ieu en Le suppliant de les sortir de leur état d'esclaves. D.ieu écoutera leur demande, et la suite, on la connaît tous.

De la même manière, à la fin des temps, afin d'obtenir la libération finale, il faudra implorer la miséricorde divine et croire en Son salut. Tout celui qui sera prêt à sortir de sa zone de confort pour une vie totalement différente - en *Erets Israël*, avec le Temple reconstruit, le *Sanhédrin* rétabli, le pouvoir remis au descendant de David *Hamélekh* (le *Machia'h*) et tous les cultes idolâtres déracinés - méritera de voir se réaliser ce nouvel ordre dans le monde. Il s'ouvrira devant nous une toute autre réalité que celle que l'on connaît : celle de la souveraineté divine sur la terre, que toutes les Nations reconnaîtront et à laquelle elles se soumettront.

Pour *Edom*, l'Occident, c'est le chant du cygne, et il n'a de cesse dans ses derniers soubresauts de nous tirer vers l'inertie, de scléroser tout espoir et toute attente, de nous persuader que rien ne changera et que le matérialisme est la seule vérité tangible de ce monde. Mais au final, tout comme la sortie d'Égypte, la *Guéoula* se réalisera, et de manière prodigieuse. Pour cela, à l'image de nos ancêtres, il est nécessaire de la désirer, et de l'exprimer sincèrement dans nos prières.

Rav Daniel Scemama

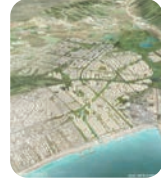
Un mur géant contre les missiles de Gaza



Hier, s'est tenue la cérémonie de pose de la première pierre du projet "Route Sûre".

En raison de la menace des missiles antichars de la bande de Gaza, à côté des grands axes routiers de l'enclave, un immense mur de 4,6 km de long sera érigé pour protéger les habitants de la zone. Le projet "Route Sûre" a été mis en place dans le but de cacher et de protéger les routes de la bande de Gaza et de permettre la continuité des déplacements des habitants de la zone en cas d'urgence. Ces dernières années, la menace de tirs de missiles antichars sur les colonies environnantes est devenue plus importante.

Etape clé du changement de la baie de 'Haïfa



Dans le but de renforcer la métropole de 'Haïfa et d'améliorer la qualité de vie des habitants de la région, le Conseil national de la planification et de la construction a décidé mardi de transférer le plan directeur national de la baie de 'Haïfa aux commissions de quartier.

Le plan pour la baie de 'Haïfa permettra la construction d'environ 120 000 logements dans la zone, la construction de zones d'emplois d'environ 5 millions de mètres carrés, et de bâtiments publics d'environ 3 millions de mètres carrés, de parcs métropolitains et des cours d'eau, soit environ 1,5 million de mètres carrés pour le commerce ainsi que des hôtels de différents types.

VENEZ PASSER UN PESSAH INOUBLIABLE !

DANS LE PRESTIGIEUX
HÔTEL ATLANTICA AEGEAN PARK RHODES

★★★★★

2023 / 5783

Du 4 au 14 avril
Possibilité de prolonger au 16 avril

Vols directs affrétés
Paris / Rhodes / Paris
Tiv / Rhodes / Tiv

Tarif hors vol : 1590€
À partir de 1490€
par adultes pour les 12 premières chambres
d'après enfant

R

Cost Kashner sous la surveillance
du Rav N. Kottonberg,
avec ou sans kishiot
sans chéroul

Haute gastronomie
en pension complète

Chef cuisinier de France
Israël et Dubai de grand renom

1 piscine intérieure - 7 piscines extérieures
(piscines séparées) et 1 parc aquatique

Chambre spacieuse, chambre avec piscine privée ou swim up

Animation non stop - casino - spa - plage privée au pied de l'hôtel

Offices séparés de ashkénaze dirigés par Rav et Hazzan

Baby & mini-club assuré par MY ANIM

Infos & réservations

01 83 64 16 28 - 06 95 35 62 04 - Clubunbrindefolie.com

Un bond dans la construction de tours en Israël



Au cours des trois premiers trimestres de 2022, d'après l'analyse des données du Bureau central des statistiques réalisée pour Ynet et Mammon, 12 620 appartements ont commencé à être construits dans des tours de 16 étages ou plus.

Le nombre total de mises en chantier en Israël au cours des trois premiers trimestres de l'année écoulée est de 51 268 logements. Ce qui représente une forte augmentation en 2022. Selon l'architecte Guy Miloslavsky, qui a mené l'inspection, "la réalité attendue en termes de population future et de demande de logements nécessite de franchir une nouvelle étape dans la construction en hauteur due à la rareté du foncier dans les grandes villes".

Jet de pierres sur le tombeau de Rachel



La police a arrêté des suspects pour avoir jeté des bombes artisanales, des cocktails Molotov et des pierres en direction du tombeau de Rachel au cours des derniers mois. L'enquête menée par la police a révélé que les deux suspects agissaient en tant que justiciers.

L'arrestation des suspects a été prolongée aujourd'hui devant le tribunal militaire de 9 jours, jusqu'au 12 janvier, et l'enquête se poursuit.

La police a déclaré : "La police israélienne continuera de travailler avec les forces de sécurité pour une lutte déterminée et sans compromis contre les menaces, les auteurs de troubles et les contrevenants de toute nature, afin de préserver la paix et la sécurité publiques".

Libération d'un terroriste, les palestiniens en liesse

Karim Younes, l'un des meurtriers du soldat Avraham Bromberg, assassiné en 1980, a été libéré après une peine de prison de 40 ans. Dans le village d'Aara où vit la famille du terroriste, les préparatifs de fête avaient déjà commencé. Le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a interdit les

célébrations à l'extérieur de la prison lors de sa libération, synonyme selon lui, d'un soutien au terrorisme.

Le nouveau ministre de l'Intérieur, Aryeh Deri a appelé la conseillère juridique du gouvernement à révoquer la citoyenneté israélienne du terroriste.



Vous aussi, achetez votre appartement en Israël

TIVOUR BUILDING
La Passion de l'Immobilier
Depuis 2003

Le seul programme à **Ashdod** de 3 ou 4 pièces à partir de 400 000€

Emplacement stratégique sur le **boulevard Bégin**, à proximité de commerces, écoles, synagogues, transports, hôpital, gare...

En cours de construction, **garantie bancaire**

Idéal investissement ou pour l'**Alya**

11 rue Hatsionout
Ashdod City - ISRAEL
07.55.54.11.59
00972.52.591.60.75
Dov Uzan : dov@tivour.com
WWW.TIVOUR.COM



Une carte au trésor nazie dévoilée

Aux Pays-Bas, des autorités ont publié des centaines de documents sur la Seconde Guerre mondiale, y compris une carte au trésor nazie qui pourrait conduire à une énorme découverte de bijoux dérobés par les hommes d'Hitler durant la Seconde Guerre mondiale. Les autorités pensent que le trésor pourrait contenir des diamants, des montres et des



objets volés lors d'un raid sur la banque de Barnham. Cette carte au trésor fait partie d'une centaine de documents rendus publics pour la première fois par les autorités néerlandaises.

Malgré les efforts pour trouver le trésor, toutes les aventuriers ont jusqu'à présent échoué et pour l'instant, le trésor n'a pas encore été localisé.

Dubaï abolit sa taxe sur l'alcool



Depuis le 1^{er} janvier, la capitale économique des Émirats arabes unis a pris de nouvelles mesures en vue d'attirer les étrangers. Le 1^{er} janvier, l'émirat de Dubaï a levé la taxe de 30 % imposée sur les boissons alcoolisées. Introduite en 2018, une TVA de 5 % continuera néanmoins d'être appliquée. Pour les résidents non musulmans de plus de 21 ans, la licence individuelle qu'il fallait acquérir chaque année pour environ 73 dollars afin de pouvoir boire, transporter ou stocker chez soi de l'alcool est désormais gratuite. Une tolérance zéro reste de mise pour la conduite en état d'ébriété.

Boire en dehors des établissements autorisés est passible de poursuites judiciaires, tout comme être sous l'emprise de l'alcool dans un lieu public.

Cessez-le-feu temporaire côté russe en Ukraine

Le président russe Vladimir Poutine a ordonné jeudi à ses troupes d'appliquer un cessez-le-feu sur toute la ligne de contact entre les parties en Ukraine, les 6 et 7 janvier en Ukraine, à l'occasion du Noël orthodoxe. Ce cessez-le-feu constitue la première trêve à caractère général depuis le début de la guerre, seuls des accords locaux ayant été jusqu'alors conclus, par exemple pour l'évacuation des civils de l'usine Azovstal à Marioupol (sud-est) en avril. La ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock allemande a déclaré dans un message sur Twitter : "Si Poutine voulait la paix, il ramènerait ses soldats à la maison et la guerre serait terminée. Mais, apparemment, il veut poursuivre la guerre, après une brève interruption".

Inondation dans les rues de Tel Aviv

Des travaux effectués par la Compagnie israélienne d'électricité (IEC) à Tel Aviv mercredi, ont fait éclater une canalisation qui a bloqué l'intersection de deux artères principales de la ville et entraînant la fermeture de plusieurs rues aux alentours. Il a été demandé au public d'éviter la zone,

y compris les piétons. La municipalité de Tel Aviv a prévenu que la réparation des dégâts pourrait prendre plusieurs jours. Des sources municipales ont déclaré à la Douzième chaîne que certaines des routes resteront fermées jusqu'à samedi, au minimum.

USA : McCarthy élu à la Chambre des représentants

Après 4 jours de blocage sans précédent, et 15 tours de scrutin, Kevin McCarthy a finalement été élu président de la Chambre des représentants samedi. Le candidat républicain a fini par obtenir la majorité des voix nécessaires. Les opposants républicains, pour la plupart membres du *Freedom Caucus* (le groupe de la Liberté), ont bloqué son élection pendant 4 jours. Un accord avait commencé à se dessiner vendredi après d'intenses négociations.

Pour le premier vote, en début d'après-midi, McCarthy avait réussi à obtenir le ralliement de quatorze des vingt élus républicains qui s'opposaient à son élection. Le président démocrate Joe Biden l'a félicité dans la foulée, l'appelant à "gouverner de manière responsable et dans l'intérêt des Américains".

Oman poursuivra ses relations avec Israël en cachette

Oman était censé être le prochain sur la liste après le Maroc, le Soudan, Bahreïn et les Émirats arabes unis



pour signer les accords de normalisation avec Israël, mais son parlement a voté contre tout contact avec "l'entité sioniste". Bien que le sultan Haitham ait annoncé après son investiture qu'il suivrait les traces de son prédécesseur pour faire la paix, celui-ci s'est rapproché de l'Iran, qui finance l'activité militaire dans toute la région. Malgré le projet de loi, Tom Gross, journaliste expert au Moyen-Orient pense que les relations omanaises avec Israël se poursuivront comme toujours, mais non officiellement.



SOUS LA HACHAGA DU
Rav Nehemia Rottenberg Israël



Glatt cacher lamehadrine

BARCELONE Pessah 2023

Oasis Park & SPA**** luxe

Costa Brava, Lloret de Mar

Du 4 au 14
AVRIL 2023
Possibilité de prolonger jusqu'au 16 avril

PROMOTION SPÉCIALE
"hors vol" prix dégressifs enfants et familles.






Somptueuse Mimouna • Petit déjeuner franco/israélien • Restauration gastronomique • Repas buffets variés et plats servis à table
Suite avec jacuzzi • Proche de la plage et des commerces • Thalasso & spa • Pisc. intérieure chauffée et pisc. extérieures Salle de sport
présence d'un coach sportif diplômé brandon__ coaching • Service mini club/baby club par yechouot club • Excursions organisées

Présence exceptionnelle du Hazan Cantor Dov Speier de Londres Minyan Sépharade /Ashkénaze

RESERVATION ET RENSEIGNEMENTS :

☎ +33 6 52 19 20 67 ☎ +972 58 430 99 44 ✉ ocherholidays@gmail.com 🌐 www.ocherholidays.com

La vague de licenciements dans le high-tech continue

Depuis plusieurs mois, le secteur prisé de la haute-technologie en Israël connaît une crise sans précédent entraînant des licenciements de masse. Les entreprises de haute technologie Kaltura, Salesforce et Amdocs devraient licencier des centaines d'employés travaillant dans leurs sites en Israël. La crise, qui a commencé en mars-avril 2022, a entraîné le licenciement d'environ 8 000 travailleurs dans la haute technologie israélienne, devrait se poursuivre tout au long du premier semestre 2023, d'après la chaîne de télévision israélienne 'Kan'.

Les entreprises doivent ajuster leurs activités pour assurer une stabilité pendant la volatilité des marchés, qui ont été impactés par la sortie de crise du Covid-19 et de la guerre en Ukraine.

Sanctions israéliennes contre l'Autorité Palestinienne

L'Autorité palestinienne a condamné vendredi les nouvelles sanctions imposées par Israël. En effet, Israël veut punir l'AP pour sa tentative de convaincre l'ONU de soutenir une action de la Cour internationale de justice contre l'état Juif. Les sanctions comprennent un gel de toutes les constructions palestiniennes dans la zone C de Cisjordanie et la saisie de 139 millions de shekels (37,7 millions d'euros) de fonds fiscaux collectés par Israël. L'argent sera transféré à un fonds destiné aux victimes israéliennes de terroristes palestiniens. La semaine dernière Samedi dernier, les Nations unies ont soutenu, par 87 voix contre 26, une demande à la Cour internationale de justice de La Haye de se prononcer sur la légalité de la présence d'Israël en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

VOTRE PUBLICITÉ SUR Torah-Box MAGAZINE



Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans plus de 500 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box
- Envoyé aux abonnés Whatsapp et newsletter
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : Yann Schnitzler

✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97

Les ministres israélien et russe sont en contact

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a appelé mardi son homologue israélien, Eli Cohen, pour



le féliciter de sa prise de fonction et pour discuter de "questions bilatérales et régionales", selon le communiqué israélien. Les deux ministres des Affaires étrangères ont souligné l'importance d'une coopération commerciale et économique entre les deux pays. Les ministres ont aussi évoqué la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Sur le dossier israélo-palestinien, Sergueï Lavrov a réitéré sa volonté de continuer à aider au processus de paix sur une base juridique internationale.

Joana Abecassis



T'as vu ce qu'ils ont dit à ton sujet sur les réseaux sociaux ?

Nous devons faire de notre mieux, et lorsque nous sommes convaincus de l'avoir fait, nous devons travailler à ne pas trop nous soucier de ce que les gens disent.



Lorsque vous êtes une personnalité publique, surtout si vous prenez la parole, en écrivant des articles et en exprimant des opinions, les critiques non sollicitées sont inévitables et sans surprise. En revanche, lorsqu'elles sont exprimées durement ou injustement, cela irrite.

J'ai beaucoup réfléchi ces derniers temps à la citation attribuée à Eleanor Roosevelt : "Ce que les autres pensent de moi ne me regarde pas." Est-ce vrai ?

La faute et son image

Lors des négociations avec les tribus qui voulaient s'installer à l'est du Jourdain, Moché leur dit qu'une fois la terre d'Israël entièrement conquise, elles seront "quittes envers D.ieu et envers Israël" (*Bamidbar* 32,22). Sur cette base, la *Michna* (*Chékhalim* 3,2) nous oblige non seulement à éviter de faire une mauvaise chose, mais à éviter même la perception que l'on a commis une violation. Nous devons rester innocents aux yeux non seulement de D.ieu, mais aussi de nos semblables. Le '*Hatam Sofer* (*Téchouvot* 6,59) écrit qu'il a été troublé toute sa vie par cette obligation et cette responsabilité.

En effet, c'est une chose d'être purs aux yeux d'Hachem, puisqu'Il connaît la vérité et sait ce que nous faisons ; en revanche, s'attendre à ce que nous puissions mener nos vies de manière à ce que personne ne puisse y jeter un doute ou une critique semble presque impossible.

Il existe un concept *Halakhique* appelé *Marit 'Ayin*, une interdiction de faire quelque chose qui peut être interprété comme une violation de la loi juive. Vous avez sûrement entendu ce terme lors de la discussion de la possibilité de rentrer dans un restaurant non-Cachère pour commander une boisson Cachère ou utiliser les toilettes.

Rav Moché Feinstein (*Iguérot Moché Ora'h Haïm* 2,40 ; 4,82) explique que le problème de *Marit 'Ayin* est que quelqu'un interprète de façon erronée que quelque chose de mal est en fait convenable, et en viendra ainsi lui-même à violer une loi. D'autre part, le concept similaire de '*Hachad* (suspicion) est le fait de se comporter d'une manière qui incitera les autres à se méfier de vos actes répréhensibles, même si cela n'aura pas d'impact sur leur propre comportement.

Le miroir de notre vie

Lorsque les hommes ont considéré la persécution et l'oppression qu'ils subissaient en Égypte et ont renoncé à un avenir meilleur, ils ont refusé de mettre des enfants au monde. Cependant, les femmes pieuses sont restées optimistes, pleines d'espoir et pleines de foi. Elles se servaient de leurs miroirs pour s'embellir et rapprocher leurs maris. A présent, ils ont fait don de ces mêmes miroirs au *Michkan* pour qu'ils soient utilisés dans ses ustensiles sacrés. Rachi nous dit que Moché a rejeté ce cadeau, troublé que des accessoires de "vanité" soient utilisés dans le saint *Michkan*, mais Hachem lui a dit que ce sont les cadeaux les plus saints, et qu'ils doivent être acceptés.

Peut-être que pendant que les *Cohanim* se préparaient à leur service, ils avaient besoin d'examiner leur vie, leurs décisions et leur comportement, et de considérer comment ils étaient perçus par ceux qui les entouraient. Ce n'est que lorsqu'ils pouvaient se regarder dans le miroir et être satisfaits, qu'ils pouvaient continuer à faire la *Avoda*, à servir dans le saint *Michkan*.

Oui, nous devons considérer l'impact de notre comportement sur les autres, comment il sera perçu, ce que les autres pourraient en apprendre et quel type d'impression nous pourrions donner. *Marit 'Ayin* est quelque chose dont nous devons être conscients. En même temps, si nous pouvons nous regarder dans le miroir et être vraiment satisfaits, nous n'avons pas besoin de regarder en arrière et de réfléchir à la façon dont les autres réagissent ; nous devrions plutôt nous rappeler que ce que les autres pensent de nous ne nous regarde pas.

Relativiser le regard d'autrui

Lorsque des gens, surtout des étrangers, font des commentaires désagréables, cela en dit beaucoup plus sur eux que sur nous. Nous devrions nous demander si le message a de la valeur, même (voire surtout) lorsque nous n'aimons pas la personne l'ayant écrit ou la façon dont elle a conçu son message. Mais si le message est injuste, si nous pouvons nous regarder dans le miroir et être honnêtement satisfaits de ce que nous voyons, nous ne devons pas en absorber la négativité.

A la fin de notre *'Amida*, nous demandons à Hachem : "que mon âme se taise face à ceux qui me maudissent". Il est compréhensible que nous demandions le courage et la force que nos lèvres restent silencieuses, mais que signifie demander à notre âme d'en faire de même ? Peut-être que nous ne craignons pas de réagir ou de répondre durement, mais nous craignons que la malédiction ou la critique d'une autre personne puisse tourmenter et torturer notre âme. Nous demandons donc que notre âme reste silencieuse, ne devienne pas brisée ou frustrée par ce que les autres disent de nous.

Nous devons faire de notre mieux, et lorsque nous sommes convaincus de l'avoir fait, nous devons travailler à ne pas trop nous soucier de ce que les gens disent. Si tout le reste échoue, souvenez-vous de cette généralité d'origine inconnue : "Quand vous avez 20 ans, vous vous souciez de ce que tout le monde pense, quand vous avez 40 ans, vous arrêtez de vous soucier de cela, quand vous avez 60 ans, vous réalisez que personne n'avait jamais pensé à vous."

Rabbi Ephrem Goldberg

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute





Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Chémot - Qu'apprend-on des efforts de Pharaon ?

Très souvent, une perte d'argent permet à l'homme de se focaliser davantage sur l'aspect spirituel des choses.



Au cours de l'esclavage qu'il fit subir au peuple juif, Pharaon reçut l'information, par ses astrologues, qu'un bébé devait naître et délivrer le *Klal Israël* de ce terrible exil. Pharaon déploya de nombreux efforts pour empêcher cette prédiction de se réaliser. Il décréta, par exemple, de jeter tout nouveau-né mâle dans le Nil.

Le *Steipler* souligne l'ironie de la situation qui s'ensuivit. Quand Moché *Rabbénou* naquit, Yokhéved le plaça dans un panier qu'elle laissa couler le long du fleuve vers une destination inconnue. Son sauvetage fut effectué par Batya, la fille de Pharaon, qui le sortit de

l'eau. Le jeune Moché grandit ensuite dans le palais de Pharaon, et fut élevé par le roi en personne. Tous ses efforts pour influencer sur le cours des événements échouèrent. Le *Steipler* en déduit que si Hachem souhaite que quelque chose se produise, aucun effort de notre part ne pourra contrecarrer Ses plans (*Birkat Pérets*, *Parachat Chémot*). Certes, il convient parfois de faire notre *Hichtadlout* pour une cause, mais la réussite d'un projet dépendra toujours de la Providence.

Le spirituel au secours du matériel

Autant le succès que l'échec sont au-delà de notre contrôle, dans la *Gachmiout* (la

matérialité). Il existe cependant une façon de modifier ce qui a été décrété à *Roch Hachana*. Le *Steipler* écrit que les efforts dans le domaine spirituel peuvent transformer le décret. La *Guémara* affirme que la *Téfila* peut changer un *Gzar Din*. Plus loin, elle nous informe que la *Téchouva* peut amoindrir les dommages causés par un mauvais décret. Par exemple, la *Téchouva* d'un individu peut entraîner une pluie bienfaisante bien qu'il ait été décidé qu'elle soit rare. De même, si une personne devait gagner peu d'argent au cours de l'année (à cause de son niveau spirituel bas à *Roch Hachana*), cet argent peut être plus bénéfique que prévu et lui suffire, grâce à sa *Téchouva*.

Bien que le fait de s'élever spirituellement puisse sauver une situation financière, il est important de garder à l'esprit que l'avantage principal d'un tel changement est le rapprochement avec Hachem qu'il génère. Très souvent, une perte d'argent permet à l'homme de se focaliser davantage sur l'aspect spirituel des choses. Si ses affaires périlissent soudainement et qu'il est moins pris par son activité, il peut réagir de deux manières : soit travailler plus dur pour tenter vainement de stopper la spirale descendante, soit accepter le déclin économique et saisir l'opportunité pour étudier plus de Torah ou pour faire plus de *'Hessed*.

Un potentiel de Torah enrichissant

On peut prendre exemple sur l'incroyable histoire de l'illustre dynastie de *Talmid 'Hakhamim* de la famille Soloveitchik. Du temps de Rav 'Haïm de Volozhin, vivait un homme riche et craignant D.ieu du nom de Rav Moché Soloveitchik. Il avait hérité sa fortune de ses parents. Possédant de grandes zones forestières, il s'était lancé dans le travail du bois, coupait ses arbres et les vendait à profit. Son emploi du temps chargé ne lui permettait pas d'étudier longtemps ; il n'était pas connu comme un *Talmid 'Hakham*, mais était très généreux et utilisait son argent pour accorder des dons importants à la *Tsédaka*. Mais il perdit

soudainement tous ses biens et resta sans sou ni maille.

Tous ses amis se demandèrent comment un tel philanthrope pouvait souffrir d'un tel malheur. Un bilan minutieux montra qu'il n'avait jamais volé, omis de payer une dette ou même de pratiquer la charité.

De son côté, Rav Moché n'ayant pas de travail à effectuer, se dirigea vers le *Beth Hamidrach* (la maison d'étude) et s'engagea dans un *Limoud* vigoureux. Peu à peu, il dévoila ses talents cachés et tout le monde comprit qu'il excellait dans l'étude de la Torah. Il fit bien vite partie des plus érudits de sa ville et devint finalement le *Av Beth Din* (dirigeant du tribunal rabbinique) de Kovno. Il encouragea ses fils à suivre son exemple, ce qu'ils firent. Rav 'Haïm comprit alors pourquoi Rav Moché avait perdu sa richesse si subitement. Il méritait, grâce à sa générosité, d'avoir d'illustres descendants. Or, il est plus facile de se consacrer à l'étude de la Torah quand on n'est pas absorbé par la matérialité ; son argent lui fut ainsi retiré afin qu'il s'éloigne des affaires mondaines et qu'il se voue à l'étude et afin qu'il trace la voie pour plusieurs générations d'éminentes figures. On compte un grand nombre de *Guédolim* issus de cette dynastie, dont le *Beth Halévy*, Rav 'Haïm Soloveitchik et le Rav de Brisk.

Quand les événements semblent nous compliquer la vie, il est parfois difficile d'y faire face, mais nous devons savoir que chaque défi est une opportunité de franchir un cap et de s'améliorer.

Nous apprenons des efforts vains de Pharaon (qui voulut modifier un décret divin) qu'une *Hichtadlout* physique ne peut changer le destin déterminé par Hachem. La seule réaction utile et productive est d'utiliser le temps gagné par un programme moins prenant pour plus se consacrer à la *Rou'haniout*.

Puissions-nous tous réagir correctement aux décrets d'Hachem.

Rav Yehonathan Gefen



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Chémot

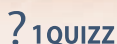


Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Dans ce *Passouk*, Hachem dit à Moché Rabbénou d'aller chez Pharaon, et de sortir Son peuple, les enfants d'Israël, d'Égypte.

Une fois, le 'Hafets 'Haïm s'est exclamé devant son gendre, le Gaon Rabbi Aharon Hachohen : "Regarde comment un simple berger, isolé en plein désert, reçoit tout à coup une révélation divine, qui le désigne pour être le **sauveur d'Israël** ! Et il se met immédiatement en route pour accomplir sa mission. Il en sera de même lors de la délivrance finale : **Hachem désignera soudainement le Machia'h, et tout ira très vite.**"

Il a expliqué que, bien que nos 'Hakhamim aient dit que le prénom du Machia'h sera "Machia'h" (et qu'il semble donc compliqué de trouver rapidement un Machia'h qui porte ce prénom), à un certain moment, Hachem a voulu que :

- le roi 'Hizkiya soit le Machia'h,
- son adversaire, le roi San'hériv, soit Gog Oumagog (le dernier ennemi qui va faire la guerre à Israël, avant la révélation du

Suite page suivante



PARACHA SUITE

Machia'h).

? Comment cela a-t-il été possible ? !

'Hizkiya ne s'appelle pas *Machia'h*, et San'hériv ne s'appelle pas *Gog Oumagog* !

Le 'Hafets 'Haïm a répondu en souriant que **lorsque le moment de la délivrance finale arrivera, Hachem ne le retardera pas** en allant chercher un *Machia'h*

qui s'appelle précisément "*Machia'h*", et un ennemi qui s'appelle précisément "*Gog Oumagog*".

Il changera simplement en "*Machia'h*" le nom de celui qu'il veut désigner comme *Machia'h*, et en "*Gog Oumagog*" le nom de celui qu'il veut désigner comme *Gog Oumagog* (c'est ce qu'il se serait passé avec 'Hizkya et San'hériv). Ainsi, la délivrance arrivera sans tarder !

Que nous puissions, avec l'aide d'Hachem, la vivre très prochainement !

HALAKHA

Choul'han 'Aroukh, chapitre 65, Halakha 2, première partie

Le *Choul'han 'Aroukh* écrit que si quelqu'un qui a déjà dit le *Chéma' Israël* entre dans la synagogue au moment où l'assemblée le dit, il doit **dire avec elle le premier Passouk du Chéma' Israël**. Pour ne pas donner l'impression de ne pas vouloir recevoir le joug divin avec ses amis.

Le *Michna Beroura* explique que si c'est valable pour celui qui a déjà dit le *Chéma' Israël*, c'est a fortiori valable pour celui qui ne l'a pas encore dit. Toutefois, **ce dernier ne doit pas penser à s'acquitter alors de la Mitsva de lire le Chéma'**. Car, à ce moment-là :

- il n'a **pas encore les Téfilines sur lui** ; or lorsqu'un homme s'acquitte de la Mitsva de dire le *Chéma'*, il doit avoir les *Téfilines* sur lui ;
- il va dire le ***Chéma' Israël* sans les Brakhot** qui entourent celui-ci.

? Peut-il dire le *Chéma' Israël* avec l'assemblée même s'il n'a pas encore dit les *Birkot Hatorah* ?

Oui. Par contre, il devra **se contenter de dire le premier Passouk**. Le *Kaf Ha'haim* précise qu'il devra **mettre la main sur les yeux**, pour bien montrer qu'il s'associe au *Chéma'* de la communauté. Cependant, il ne sera **pas obligé de mettre les Tsitsit dans ses mains**, puisqu'il ne va pas dire le passage les concernant, mais uniquement le premier *Passouk* du *Chéma'*.

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne : "Celui qui médit ou colporte perd le peu de Torah qu'il possède." (Kavod Chamaïm, ch. 1)



LE CAS DE LA SEMAINE

Yéhoudit célèbre sa Bat-Mitsva. Elle s'apprête à demander à son amie Esther de danser avec elle, quand Naomi lui dit "Mais non, Esther se fatigue trop vite, danse plutôt avec moi !"

QUESTION

Naomi a-t-elle le droit de dire cela à Yéhoudit ?



Réponse

Naomie n'a pas le droit de décourager Yéhoudit de danser avec son amie Esther en prétextant que cette dernière s'essouffle trop vite. Révéler une faiblesse physique - réelle ou supposée - de son prochain au risque de lui causer du tort constitue bien du *Lachone Hara'*. En effet, Esther aurait été sans doute ravie que son amie lui propose de participer à sa *Sim'ha*.



MICHNA

Après avoir listé les six sortes de mèches qu'on ne peut pas utiliser pour les bougies de Chabbath, la *Michna* cite **six sortes de combustibles qu'on ne peut pas utiliser** pour

cela :

1. *Zéfète* : un goudron liquide
2. *Cha'ava* : de la cire fondue

(La *Guémara* explique qu'il s'agit de ne pas verser dans un gobelet du goudron liquide ou de la cire fondue, et de mettre une mèche par-dessus. Car **ces combustibles ne rentrent pas à l'intérieur de la mèche, pour donner une belle flamme**. Par contre, si on fabrique une bougie de cire, comme celles que nous connaissons, dans laquelle la cire entoure complètement la mèche, c'est permis).

3. *Chémène Kik* : de l'huile fabriquée avec des graines de *Kikayone* / ricin (on se rappelle du fameux *Kikayone* de Yona, dont parle la *Haftara* de Yom Kippour) ; cette huile ne produit pas non plus une belle flamme
4. *Chémène Séréfa* : de l'huile destinée à être brûlée

📖 Ici, **ce n'est pas la qualité de l'huile qui est remise en question**. La *Michna* parle d'une **huile de Terouma, qui est devenue impure**, qu'on n'a plus le droit d'en profiter, et qu'il faut donc brûler.

❓ Puisque cette huile doit de toute façon être brûlée, pourquoi ne pas l'utiliser en combustible pour les bougies de Chabbath ? Ainsi, non seulement elle brûlerait, mais on pourrait aussi en profiter !

Plusieurs réponses ont été données. L'une des plus simples est que nous craignons que le maître de maison penche l'huile vers la mèche pour accélérer la combustion de l'huile. En effet, puisqu'il sait qu'il a une **Mitsva de brûler cette huile**, il risque, dans son empressement à vouloir l'accomplir, d'oublier que **c'est Chabbath** (et donc de pencher l'huile vers la mèche, pour que celle-ci absorbe encore plus d'huile).

5. *Alya* : huile qui provient de la graisse d'un animal Cachère (exemple : mouton) ; elle ne donne pas un bel éclairage

Voir suite en suivante

Michlé, chapitre 26, verset 28

KÉTOUVIM
HAGIOPHES

Dans ce *Passouk*, le roi Chlomo déclare : **"Une ville ouverte qui n'a pas de murailles, un homme qui n'a aucun frein au souffle qui sort de sa bouche."**

Le *Métsoudat David* explique : de même que si une partie de la muraille d'une ville a été ébréchée, et que la brèche n'a pas été colmatée, c'est la sécurité de toute la ville qui est menacée (car n'importe qui peut y entrer), **celui qui ne met pas un frein à sa bouche met toute son âme en danger**, comme l'indique un autre *Passouk* qui dit : "Celui qui garde sa bouche et sa langue protège son âme des malheurs."

Selon le *Ralbag*, le *Passouk* ne parle pas d'une personne qui ne maîtrise pas sa parole, mais d'une personne qui ne maîtrise pas ses envies. De même qu'une muraille ébréchée ne protège plus la ville qu'elle entoure même si la brèche est petite (car tout le monde peut désormais y entrer), **celui qui ne domine pas ses envies n'est plus à l'abri du danger** auquel ses tentations peuvent le mener.

Par contre, celui qui domine ses envies ressemble à une muraille bien colmatée, qui empêche les ennemis de rentrer dans la ville : **il ne laissera pas entrer en lui des sollicitations interdites**.

Le *Malbim* explique que l'être humain a souvent été comparé à une petite ville, **qu'un roi vient assiéger pour**

la conquérir. Ce roi, c'est le *Yétser Hara'*. L'imaginaire de l'être humain, et son attirance pour les plaisirs éphémères. Le *Yétser Hatov* se bat pour protéger la ville (c'est-à-dire l'être humain), et ne laisse pas ses oppresseurs la dominer. La muraille qu'il élève pour bloquer les assaillants, ce sont les freins qu'il met dans l'esprit de l'être humain. Car **cet esprit suggère des images au cœur de l'être humain**. Et la plupart d'entre elles sont mauvaises (images d'orgueil, de jalousie, de rancune etc...).

Lorsque l'esprit de l'être humain suggère au cœur des mauvaises images, le *Yétser Hara'* peut entrer en lui et le dominer. L'attirer facilement par ce qui n'était que des images, qu'il cherchera à concrétiser.

L'être humain a cependant, grâce à son *Yétser Hatov*, la force de freiner son esprit, et de ne pas se laisser aller.

Mais **s'il ne met aucun frein à son esprit**, laissant librement défilé les mauvaises images à l'intérieur de son cœur, **il renforce son Yétser Hara'**. Les ennemis de son âme le domineront, car il n'aura plus aucune défense pour les contrer. Et il se livrera complètement à la débauche.



HISTOIRE

Dans un immeuble de *Yérouchalaim* habitait un **voisin particulièrement récalcitrant**. C'était un retraité, qui ne sortait plus de chez lui, et passait son temps à écouter de la musique classique. A tel point qu'il ne **supportait pas le moindre bruit dans la cage d'escalier**. Il disait que ça le perturbait dans son écoute...

Les enfants qui habitaient sur son palier savaient qu'ils n'avaient pas intérêt à dire le moindre mot dans la cage d'escalier, sous peine de recevoir des **reproches cinglants et des cris effrayants** de ce fameux voisin...

Un jour, le facteur est venu déposer un colis chez les voisins de palier. Mais avant que ceux-ci n'aient pu ouvrir leur porte, le voisin nerveux avait déjà ouvert la sienne. Et il a hurlé au facteur : "Vous ne pouvez pas faire moins de bruit lorsque vous tapez aux portes ? !" Le voisin de palier (qui, entre temps, avait ouvert sa porte) a assisté à l'humiliation du facteur. Et là, il n'a pas pu maîtriser la colère qu'il ressentait envers le voisin coléreux depuis des années. Il lui a clairement, et très fortement, dit que tous les habitants de l'immeuble ne pouvaient **plus supporter ses colères exagérées et terrifiantes**...

Le voisin coléreux, surpris par une telle riposte, est rentré chez lui en claquant la porte. Le lendemain, **il a déménagé**, après avoir crié à ses voisins : "Je ne peux plus vous supporter ! Je m'en vais !"

Pendant plusieurs mois, ce voisin a été oublié. Mais lorsque le mois d'*Eloul* est arrivé, le voisin qui avait "remis en place" le voisin nerveux s'est dit qu'il devrait lui demander pardon. Pas seulement par téléphone, mais

en allant directement lui parler.

Il s'est dit que la **solitude dans laquelle cet homme vivait était probablement très dure à supporter**, et à l'origine de la colère exagérée qu'il déversait. Et qu'ils (lui-même, et les autres voisins) ne s'étaient peut-être pas suffisamment rendu compte de l'ampleur de sa souffrance...

Il tenait donc à s'excuser, mais n'a finalement pas réussi à se libérer de ses obligations professionnelles pour pouvoir aller rendre visite à l'homme coléreux. **Il a donc supplié Hachem de Lui venir en aide, pour qu'il puisse y arriver avant Yom Kippour.**

Le lendemain après-midi, alors que le magasin qu'il tenait était bondé de clients, il a repéré le voisin coléreux grâce aux caméras de surveillance. Celui-ci s'apprêtait à rentrer dans le magasin, et l'homme qui voulait s'excuser a saisi l'occasion pour dire au micro : "Je vous demande, s'il vous plaît, d'accueillir un **client très important !**" **Le voisin coléreux rayonnait de joie.** Le directeur du magasin l'a beaucoup honoré et privilégié.

Lorsqu'il l'a raccompagné vers la sortie, il s'est sincèrement excusé de s'être emporté, des mois auparavant... Il lui a aussi demandé : "**Pourquoi êtes-vous venus chez nous**, alors que c'est tellement loin de chez vous ?"

L'homme a répondu : "Je ne sais pas... Malgré la très longue distance, j'ai eu très envie de venir chez vous..."

Le directeur, quant à lui, savait ce qui avait déclenché cet étonnant comportement : **la Téfila très sincère qu'il avait faite la veille !**

Cette histoire rappelle la force de la Téfila, qui peut changer les situations. Et l'importance de s'en servir plus souvent, et toujours à bon escient...

Suite de la page précédente

MICHNA

6. '*Hélèv* : de l'huile provenant de graisses interdites à la consommation ; elle ne donne, pas non plus, un bel éclairage.

La *Michna* continue en disant qu'un Rav qui s'appelle Na'houm *Hamadi* (apparemment, Na'houm qui vient de la ville de Mède) dit qu'on peut allumer avec de la graisse qui a été cuite. Car celle-ci a complètement fondu, et peut donc bien pénétrer à l'intérieur de la mèche, et **produire**

une belle flamme.

Mais les '*Hakhamim* lui répondent : "Que la graisse ait été cuite ou non, on ne peut pas utiliser de '*Hélèv*."

Toutefois, la *Guémara* dit que si on mélange un peu d'huile (même un tout petit peu) dans du '*Hélèv*, certains permettent d'utiliser ce mélange comme combustible pour les bougies de Chabbath, et d'autres ne permettent pas. Mais la *Halakha* est que c'est permis.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 ☎ +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com



La promesse de Baba Salé

Plus de dix ans s'étaient écoulés depuis le mariage de Moché et Rina Azriel et ils n'avaient toujours pas d'enfants. Néanmoins, ils refusaient de se laisser abattre.

Ils se rendirent sur divers lieux saints, récitèrent de tout cœur des prières en larmes, et firent des traitements de fertilité auprès de spécialistes dans tout le pays.

Un jour, après une série de traitements décourageants, Moché éprouva le besoin de faire une pause. Il demanda un jour de congé à son employeur et fit spontanément la route de 45 minutes

depuis sa maison à Elad jusqu'au domicile de ses parents à Or Akiva, une petite localité du district de "Haïfa.

La promesse révélée

Sa maman, Sarah Azriel, ne fut pas surprise par la visite inattendue de son fils ; la détresse présente dans son regard était suffisamment parlante. Se forçant à faire un grand sourire pour masquer sa propre tristesse de voir son fils abattu, elle l'invita à l'intérieur, l'installa dans sa confortable cuisine, et lui offrit son célèbre baklava avec un café.

Moché récita la *Brakha* et savoura la pâtisserie. "Maman, c'est délicieux, comme toujours."

Plongeant son regard dans les yeux tristes de son fils, Sarah ressentit le besoin d'aborder le sujet rarement discuté.

"Moché, avec l'aide de D.ieu, ça va venir. Ne t'inquiète pas, vous aurez une maison remplie



d'enfants !" Ses propos étaient une prière autant qu'une *Brakha*.

La réaction de son fils fut inattendue : "Maman, je ne suis pas du tout inquiet. Baba Salé m'a promis que j'aurai des enfants. Néanmoins, l'attente est difficile, et pour Rina encore plus."

Sarah entendit à peine la seconde partie de sa réponse, son rythme cardiaque s'accéléra.

"Je n'y crois pas ! Tu as eu la promesse de Baba Salé ?!"

Moché répondit : "Je ne voulais rien te révéler, mais je vais te raconter ce qui m'est arrivé. Hier soir, j'ai fait un rêve étrange, mais palpitant. J'avancai dans un magnifique jardin, serpentant joyeusement parmi des fleurs de toutes les couleurs et de grands arbres, lorsque je me retrouvai soudain face à une petite hutte. Regardant à l'intérieur, je vis que les murs étaient peints en noir et bien que ce fût inquiétant, quelque chose me poussa à y entrer.

J'entrai dans la salle et aperçus Baba Salé assis au centre ; et dès que je le reconnus, toute la pièce s'emplit d'une grande lumière.

Baba Salé tourna son regard pénétrant vers moi et me demanda : "Oui, mon fils, que puis-je faire pour toi ?"

Des larmes coulèrent sur mes joues et je lui fis part de notre triste situation de couple sans



enfants, de notre désir profond d'en avoir. Je décrivis la longue et douloureuse route des traitements et les innombrables déceptions que nous avions endurées en chemin.

L'empathie du Tsadik

À ma grande surprise, Baba Salé me répondit : "Raconte-moi tes problèmes plus en détails." Je décrivis la solitude unimaginable que nous ressentions, le silence pesant qui régnait chez nous. Je racontai que notre maison était toujours impeccable, en l'absence du désordre d'enfants qui la remplissaient de leur présence joyeuse. J'avais parfois le sentiment que le silence finirait par me consumer.

Baba Salé se mit à pleurer, et à la vue du Tsadik qui versait des larmes, je sanglotai encore plus fort. Il sécha ses larmes, puis s'installa sur une chaise et regarda devant lui dans un état méditatif. Au bout d'un long moment, il me regarda et hocha la tête de manière rassurante. "Très bien, grâce à D.ieu, tu auras des enfants !"

Bien que ce fut un rêve, j'eus l'audace de répondre : "Kavod Harav, j'ai reçu de nombreuses bénédictions. Maintenant, je demande la promesse du Rav !"

Il me fixa du regard intensément puis répéta : "Tu veux une promesse ?"

- Oui, s'il vous plaît, promettez-moi !

- Eh bien, je te promets que vous aurez des enfants !", acquiesça-t-il en me serrant la main.

Je me levai ensuite et quittai la pièce, le Baba Salé me accompagna sur une petite distance jusqu'à la porte. Je quittai la pièce, puis me retournai à nouveau pour observer une dernière fois le Tsadik, mais je vis que la petite hutte avait disparu, et qu'à sa place se trouvait à nouveau le magnifique jardin.

Je continuai à déambuler jusqu'à trouver la sortie, et j'entendis soudain des larmes d'amertume et de cris d'angoisse. Cherchant du regard l'origine des pleurs, je vis soudain mon père et mon Roch Yéchiva assis sur un banc, récitant avec ferveur des *Téhilim*.

Lorsqu'ils me virent s'approcher d'eux, ils me demandèrent : "Baba Salé t'a-t-il vu ?"

- Oui ! Il m'a vu et m'a donné une bénédiction.

Papa et le Roch Yéchiva échangèrent un regard anxieux. "Il t'a fait une promesse ? ", demanda le Roch Yéchiva.

- Oui ! Il m'a fait une promesse !"

Papa et le Roch Yéchiva se prirent les mains et saisirent les miennes. "Alors dansons et célébrons !", s'écria papa. Nous dansâmes de manière extatique jusqu'à épuisement."

Sarah Azriel se mit à trembler.

Un pèlerinage impromptu

"Maman, tout va bien ?", demanda Moché, inquiet pour sa mère, regrettant de lui avoir confié son rêve, qui l'avait peut-être bouleversée.

"Moché, tu n'es pas au courant, mais il y a une autre facette à ton histoire. Hier, papa s'est rendu à Jérusalem chez ton Roch Yéchiva, le cœur lourd. Il lui a demandé : "Que va-t-il advenir de Moché ? Cela fait douze ans qu'il est marié sans enfants !"

Le Roch Yéchiva garda le silence pendant quelques minutes avant de répondre : "Partons ce soir sur la tombe de Baba Salé et prions pour le couple." Papa resta à Jérusalem toute la journée et tard dans la soirée, les deux hommes se rendirent à Nétivot, sur la tombe de Baba Salé, où ils récitèrent tout le livre des *Téhilim*.

Cette histoire a été relatée par le Rav Barkats qui conclut ainsi le récit : "J'ai entendu cette histoire lors d'une *Brit-Mila* d'un petit-fils de Baba Salé qui la raconte fréquemment. Ce qui était inhabituel lors de cette *Brit-Mila*, c'est qu'immédiatement à son issue, un invité se leva et déclara devant l'assemblée : "De nombreuses personnes se demandent certainement si la promesse de Baba Salé s'est concrétisée. Sachez que je suis Moché, et il y a tout juste un mois, mon épouse a donné naissance à des jumelles !"



HALAKHOT 3

1. Vérifier les piments avant de manger ?

> Oui.

1. couper le piment en deux dans sa longueur ;
2. enlever la tige et son pourtour, les renforcements s'il y en a, et les graines ;

3. rincer le piment en frottant avec ses doigts. Les graines sont très difficilement vérifiables, à vérifier comme le riz. (Choul'han 'Aroukh Yoré Dé'a 84, 14)

2. Faire la *Brakha* sur une orange puis l'éplucher ?

> Non, d'abord retirer la peau pour éviter une interruption entre la bénédiction et la consommation, mais ne pas la couper pour qu'elle soit récitée sur un fruit entier. (Cha'aré Téchouva 202, 1)

3. Une femme peut bénir ses enfants, vendredi soir ?

> Oui, bien sûr, tout comme le mari, avant ou après le *Kiddouch* comme de coutume. Le *Ari Zal* embrassait la main droite de sa maman tous les Chabbath soirs et elle le bénissait à ce moment. (Atéret Avot, 14, 51)

Les lois du langage

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne que lorsque le *Lachon Hara'* est formulé par deux personnes ou plus, la faute est plus grave encore, étant donné qu'une information rapportée par plusieurs individus semble plus véridique.



Une perle sur la *Paracha*

"ואלה שמות בני ישראל" ("Et ceux-là sont les noms des *Bné Israël*") est-il écrit dans notre *Paracha* (Chémot 1, 1).

L'auteur du *Ma'assé 'Hochev* fait remarquer que ces mots forment les initiales de l'expression "וירדתם לתקן אדם הראשון וננסו תחת שר מצרים בשביל נצוצות ירדו", soit "Vous êtes descendus [en Egypte] pour réparer [la faute d'] Adam Harichon et avez été placés sous la tutelle d'un souverain égyptien ; c'est pour [récupérer] les étincelles qu'ils y sont descendus".

En effet, les Sages de la Kabbale expliquent que la descente des Hébreux en Egypte visait la réparation de la faute du premier homme !



Hiloula du jour

Ce mardi 24 Tévet (17/01/2023) tombe la *Hiloula* du Rav Chnéor Zalman de Lyadi, le fondateur du de la '*Hassidout 'Habad* - Loubavitch, appelé aussi l'*Admour Hazakèn*.

Il est l'auteur du célèbre *Tanya*, ouvrage central de la '*Hassidout 'Habad*, ce qui lui valu également l'appellation de *Ba'al Hatanya*.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



LE DOSSIER DE LA SEMAINE

LE MAGUEN DAVID



L'usage de l'étoile de David ne se généralisa qu'au début du 19^e siècle. De l'Europe centrale et occidentale, le symbole émigra vers l'Europe de l'Est, et fut finalement adopté également par le judaïsme oriental.

Pour la plupart d'entre nous, le Magen David, ou encore l'étoile de David, est considéré comme l'emblème par excellence du judaïsme. Est-ce justifié ? Rien n'est moins sûr. Certes, le peuple juif s'identifie à ce symbole au point qu'il semble avoir derrière lui des millénaires de tradition, mais nous verrons que là encore les faits sont un peu différents. Dans beaucoup de nos synagogues, le Magen David a servi d'ornement, or nous verrons que cette pratique n'est pas sans soulever des problèmes halakhiques. Une enquête qui, vous allez le voir, risque de soulever bien des surprises.

Les Juifs sont loin d'avoir l'exclusivité de l'étoile de David

Tandis que l'emblème du christianisme ne se rencontre que dans un contexte

chrétien, et l'emblème de l'islam uniquement dans un contexte musulman, l'étoile de David a été choisie quant à elle comme emblème officiel dans de nombreux autres pays et cultures ; que ce soit sur la bannière des protestants irlandais, sur le drapeau de l'Irlande du Nord, de la Croatie, du Burundi en Afrique ou encore sur le drapeau originel de l'Australie. Quant aux Éthiopiens, ils en ont fait une décoration honorifique et la désignent sous le nom de "sceau de Salomon". On la retrouve encore sur le sceau du roi du Népal. Prenez un billet d'un dollar, regardez à droite du mot "One", figure un aigle surmonté d'un groupe de treize étoiles de David !

Etant donné les pouvoirs magiques ou occultes que l'on a toujours attribué à l'étoile de David, rien d'étonnant qu'elle occupe une place de choix

LE MAGUEN DAVID

dans l'iconographie symbolique de nombreuses sociétés plus ou moins secrètes, comme par exemple les Francs-Maçons. Au 20^e siècle, un Crawley traçait encore ces hexagrammes avec une "baguette magique" pour invoquer les démons et les forces planétaires. Mais revenons dans la France du Moyen Âge, nous savons que pour avoir pignon sur rue, les artisans devaient compléter leur formation professionnelle par ce qu'on appelait le "Tour de France" des Compagnons. Attention, rien à voir avec le cyclisme. Il s'agissait d'un périple initiatique où l'ouvrier faisait l'apprentissage de son métier. Le Compagnon partait de Paris et suivait un itinéraire traditionnel comportant plusieurs villes de France. Partout où les Compagnons passaient et construisaient des lieux de culte chrétiens, ils laissaient leur signature dans la pierre ou sur les vitraux, sous la forme d'une étoile à six pointes, comme on peut le voir encore aujourd'hui dans plusieurs églises de France et d'Europe. On rencontre encore ce motif dans les cultures d'Extrême-Orient. Les hindous et les bouddhistes croient en l'existence dans le corps humain de lignes de force et de centres d'énergie psychique. Les points de convergence où sont censées se produire la fusion et l'interaction entre les forces spirituelles et les fonctions physiques du corps sont appelés *Chakras*. Ils sont représentés symboliquement par des figures géométriques. Or le *Chakra* du cœur est symbolisé par... une étoile de David. Au Japon, le *Kamon*, parfois représenté en forme d'étoile à six pointes, remplit

entre autres une fonction de talisman contre les démons et le mauvais œil.

Comment expliquer le fait que l'étoile à six pointes soit devenue un élément majeur dans l'arsenal des sciences occultes ?

Pour le comprendre, faisons un peu d'histoire. Le philosophe grec Aristote avait fondé ce qu'on appelle la théorie des quatre éléments. Sa thèse n'avait rien d'occulte ou d'ésotérique. Il affirmait que toute chose possède quatre propriétés : le chaud, le froid, le sec et l'humide. Tout ce qui existe en ce

bas monde résulterait de la superposition de ces quatre qualités sur la matière. Chaque état avait son symbole.

Le feu qui monte était représenté par un triangle la pointe en haut ; l'eau, qui coule de haut en bas,

par un triangle la pointe en bas ; on leur rajoutait une barre transversale pour figurer l'air et la terre. La combinaison chimique entre les contraires était représentée par une étoile constituée de deux triangles de direction opposée, ce que nous appelons aujourd'hui l'étoile de David. Sans le vouloir, Aristote servit à fonder les bases de l'alchimie à Alexandrie. Les Byzantins héritèrent de ce savoir et rédigèrent des traités d'alchimie qui inspirèrent plus tard des chercheurs arabes. Suite à la conquête musulmane en Espagne, leurs connaissances alchimiques pénétrèrent en Occident. Vers la fin du Moyen Âge, l'alchimie fut reprise par les chrétiens qui y cherchèrent le secret de la "pierre philosophale", une substance alchimique censée guérir les maladies et prolonger

« Comment expliquer le fait que l'étoile à six pointes soit devenue un élément majeur dans l'arsenal des sciences occultes ? »

LE MAGUEN DAVID

la vie humaine. En effet, les alchimistes pensaient que les patriarches, les prophètes et les rois d'Israël possédaient le secret de la "pierre". C'est ainsi que, par le biais de la kabbale chrétienne, l'étoile de David fit son entrée dans la mythologie alchimique et finalement dans les sciences occultes en général.

Dans la tradition arabe, l'étoile de David est appelée le sceau de Salomon

Comme on l'a vu, les Arabes furent pendant quatre cents ans dépositaires de la science alchimique, et ils donnèrent à l'étoile de David, devenue une figure alchimique, un nom qui renvoyait aux anciennes légendes islamiques concernant le roi Salomon. Les commentateurs du Coran et les auteurs des légendes musulmanes consacrèrent effectivement une place importante au roi Salomon, entre autres du fait de sa maîtrise dans les domaines de la sorcellerie et des arts mystiques. Le sceau dont il est question ici fait référence à l'époque où les monarques portaient constamment une bague ou un anneau avec le "sceau du roi". Les magiciens, eux aussi, faisaient usage d'une bague munie d'un sceau magique pour sceller irrévocablement les ordres qu'ils donnaient aux démons, ainsi que pour se protéger contre les attaques des forces maléfiques. C'est ainsi que qu'il est dit dans notre tradition que le roi Salomon donna une chaîne et un anneau à Benayahou dans le but de capturer Achmedaï, le roi des démons, afin de le forcer à révéler la cachette du Chamir, un ver de terre miraculeux qui avait le pouvoir de découper la pierre

comme un laser, et dont le roi Salomon avait besoin pour construire le Temple sans outils de fer. Cette bague n'avait rien de magique, son pouvoir venait du fait qu'il y était gravé le nom divin. Mais voilà que les Arabes l'ont remplacé par une étoile hexagonale qui, dans leur culture, remplissait la même fonction de protection contre les démons depuis des temps immémoriaux. L'anneau avec le nom d'Hachem est devenu une étoile à sept pointes et ils l'ont surnommé le sceau de Salomon.

Comment l'étoile de David est-elle entrée dans notre tradition ?

Force est de constater que l'hexagramme n'apparaît dans un contexte spécifiquement juif qu'en de très rares occasions, et uniquement en tant que motif purement décoratif, comme dans la synagogue d'Echtemoa datant du 4^e siècle, ou la synagogue de Capharnaüm du 2^e ou 3^e siècle. Curieusement, c'est l'étoile à cinq branches, le pentagramme, que l'on a retrouvée dans les fouilles d'Ofel à Jérusalem, sur des poteries datant de la période pré-hasmonéenne, avec les lettres YRShLM (Yérouchalaïm) réparties sur les cinq pointes de l'étoile. A cette époque, les symboles juifs les plus courants étaient le Chofar, le Loulav, et bien sûr la Ménora, à savoir le candélabre sacré du Temple et non pas le Maguen David.

Dans toutes les sources bibliques, talmudiques, halakhiques et rabbiniques, jusqu'à une époque relativement récente, il n'est fait aucune mention de l'étoile à six branches. De même, elle est absente de tous les documents de magie juive

«L'anneau avec le nom d'Hachem est devenu une étoile à sept pointes et ils l'ont surnommé le sceau de Salomon.»

LE MAGUEN DAVID

de l'Antiquité. On ne la trouve pas non plus parmi les emblèmes juifs de l'époque hellénistique. Le premier sceau hébraïque à arborer l'étoile à six pointes date de 1345. Certes, de nombreux manuscrits hébraïques médiévaux étaient enluminés de dessins complexes de l'hexagramme, mais sans qu'aucun nom particulier ne lui soit donné. Dès le 13^e siècle, on le trouve dans des manuscrits de la Bible hébraïque en Allemagne et en Espagne. Quelquefois, certaines parties de la Massora sont écrites en forme d'hexagramme et d'autres fois, on l'utilise, de façon plus ou moins élaborée, comme une simple ornementation.

Dans les cimetières, on ne le trouve pas avant le 18^e siècle. La seule exception est une pierre tombale qui date au plus tard du 6^e siècle et qui est située à Tarente, dans le sud de l'Italie, sur laquelle est gravée l'étoile à six pointes à côté du nom du défunt, "Léon fils de David". La figure est placée juste devant "David", mais on ne saurait dire s'il ne s'agit de rien de plus qu'une simple coïncidence. Force est de constater que ce symbole n'apparaît sur aucune autre tombe de cette période.

C'est au 14^e siècle, à Prague, la capitale de la Bohême, que l'étoile de David fut pour la première fois officiellement associée au judaïsme. Une légende rapporte que l'empereur Charles IV, en 1354, aurait donné aux juifs de Prague le privilège de porter un drapeau en témoignage de sa magnanimité envers

leur communauté, or sur cette bannière se trouvait une grande étoile de David.

Plus tard, en 1512, l'étoile de David fut utilisée à Prague comme marque d'un imprimeur, en exergue du *Séder Tefilo*, le premier livre hébraïque imprimé en Europe centrale. En 1522, dans un

autre ouvrage imprimé à Prague,

l'étoile à six pointes côtoyait les armoiries de la ville, indice de son statut quasi officiel. A partir de là, l'étoile de David à six pointes commença à être utilisée comme symbole de la communauté en divers endroits de Prague : sur les

sceaux de sociétés et de personnes individuelles, sur des pierres tombales, sur des synagogues et sur l'ouvrage en fer forgé surplombant la Bima d'une synagogue. En 1648, le privilège d'avoir leur propre drapeau fut à nouveau accordé aux juifs de Prague, en récompense de la part active qu'ils avaient prise dans la défense de la cité contre les suédois. Le motif central de ce drapeau était une étoile de David jaune sur fond rouge, au centre duquel on avait rajouté un "chapeau suédois" !

En dehors de Prague, les seuls à utiliser l'étoile de David furent les imprimeurs de la famille Foa qui résidait en Italie et en Hollande. Leur blason familial comportait un palmier auquel était fixée une étoile de David tenue par deux lions.

De Prague, l'usage de l'étoile de David essaima dans toute l'Europe. On la retrouve sur le mur de l'ancienne synagogue de Budweis au sud de la Bohême ; en 1643, en Pologne, sculptée



LE MAGUEN DAVID

sur l'ornementation de l'arche sainte de la synagogue de Volpa, près de Grodno. On la retrouve encore sur le sceau de la communauté juive de Vienne en Autriche en 1655 ; sur une inscription à l'entrée du cimetière juif d'Amsterdam en 1671, et sur le sceau de la communauté de Kremsier en Moravie en 1690. Mais il faut dire que ces cas étaient encore rares. Ce motif ornemental ne s'imposera réellement en Pologne qu'au 18^e siècle.

Un fait intéressant : au milieu 17^e siècle, une borne séparait le quartier juif de la ville chrétienne de Vienne afin d'éviter des frictions entre chrétiens et juifs. Pour symboliser la séparation entre ces deux communautés, on avait gravé une croix et une étoile de David l'une au-dessus de l'autre. Dès lors, on peut dire que ce motif symbolisera le peuple juif, et plus seulement une communauté juive locale.

On sait que le Rav Yonathan Eibeschitz avait l'habitude de confectionner des amulettes ornées d'étoiles de David. Avant lui, les adeptes de la secte de Chabtaï Tsvi avaient eux aussi adopté ce motif, faisant de lui le symbole du messianisme et de la rédemption. Cela valut au Rav Eibeschitz d'être accusé à tort de sabbatianisme.

L'usage de l'étoile de David ne se généralisa qu'au début du 19^e siècle. De l'Europe centrale et occidentale, le symbole émigra vers l'Europe de l'Est, et fut finalement adopté également par le judaïsme oriental. Alors qu'au 18^e siècle, on ne le trouvait encore que très rarement sur des objets rituels, il acquit une immense popularité dans le courant du 19^e siècle. Presque toutes les synagogues en furent décorées, et des communautés innombrables, des organisations charitables ainsi que des

sociétés privées l'arborèrent sur leurs sceaux et leurs en-têtes.

Finalement, en 1897, les dirigeants sionistes choisirent l'étoile de David comme emblème de leur mouvement. Certains diront que ce n'est pas tant le sionisme qui conféra à l'étoile de David le statut d'un symbole national qu'un certain dictateur dément qui en fit un insigne d'infamie pour des millions de nos coreligionnaires, les obligeant à porter l'étoile jaune sur leurs vêtements en signe d'exclusion.

En résumé de ce tour d'horizon, il ressort clairement que l'emploi de l'étoile à six pointes - comme emblème religieux ou national du peuple juif et pas seulement comme motif décoratif, loin de remonter à la Bible ou au Talmud - est somme toute une innovation relativement tardive.

Le bouclier de David ou le sceau de Salomon

De nos jours, certains d'entre nous arborent le pendentif du *Maguen David* pour revendiquer leur identité juive, et l'embrassent parfois avec autant de dévotion que s'il s'agissait d'un *Séfer Torah*. Personne de nos jours ne songerait à remettre en question cette appellation mais, comme nous l'avons vu, en terre d'islam, on l'appelait le sceau de Salomon. Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette appellation apparaît aussi dans les sources juives, particulièrement dans les ouvrages composés en terre d'islam, ceci jusqu'au 19^e siècle. On a retrouvé une amulette juive ancienne sur laquelle figure une inscription en hébreu signifiant "Au nom du sceau de Salomon" au centre de l'étoile de David. Le grand kabbaliste

LE MAGUEN DAVID

médiéval Avraham Aboulafia compare la forme de la voyelle hébraïque Segol (trois points en forme de triangle) à la moitié du sceau du roi Salomon, et cette expression revient fréquemment dans la littérature hébraïque consacrée aux amulettes.

Dans son livre de responsa rabbiniques, Admat Kodech, le 'Hakham Rabbi Nissim 'Haïm Moché Mizra'hi, grand rabbin séfearade de Jérusalem il y a deux cents ans, souleva la question

Halakhique suivante. Untel a contracté pendant Chabbath une maladie nommée Papira qui entraîna une boursoufflure de la joue. Pour calmer la

douleur du malade, on avait coutume de dessiner à l'encre sur cette boursoufflure le sceau de Salomon. Pour illustrer son propos, il dessina une étoile à six pointes. La question halakhique était de savoir s'il est permis de demander à un non-juif de faire un tel dessin le jour de Chabbath. Il est intéressant de constater que le Rav 'Ovadia Yossef cite cette responsa du Admat Kodech dans son Yabia' Omer mais il supprime les mots "sceau de Salomon" et les remplace par l'expression Maguen David. Autres temps, autres mœurs !

Dans un manuel de médecine populaire juive du 14^e siècle attribué au Rav Avraham Aloun du Maroc, nous trouvons une incantation dans laquelle il conjure les mauvais esprits de quitter le corps d'untel au nom du roi Salomon et de son sceau. L'incantation est signée par le sceau du roi Salomon, une étoile à six pointes au centre de laquelle figure le nom divin.

Il s'avère que cette appellation aurait été aussi en usage dans les communautés achkénazes. Un savant chrétien hébraïsant, Johann Christoph Wagenseil, affirmait au 17^e siècle que les juifs d'Allemagne donnaient à l'hexagramme le nom de sceau de Salomon.

Alors, comment expliquer le passage du sceau de Salomon au bouclier de David ?

A y regarder de plus près, ces deux expressions ont en fait un sens semblable

en hébreu. David comme Salomon furent deux rois célèbres à l'époque biblique. Quant au sceau, le mot est parfois employé, comme nous l'avons vu, pour signifier un moyen de

défense contre les forces du mal. Mais le bouclier dans la langue hébraïque est aussi bien une arme de protection dans la guerre qu'une protection spirituelle.

Le Maguen David a connu d'autres représentations que l'étoile à six pointes

Selon l'auteur du célèbre ouvrage 'Akédât Its'hak, le Rav Its'hak ben Moché 'Arama, le motif qui illustrait le psaume de David était alors un candélabre et non pas une étoile à six pointes. La disposition du psaume 67 sous cette forme devint très répandue à partir du 15^e siècle. La coutume était de lire ce psaume pendant les sept semaines du décompte du 'Omer, entre Pessa'h et Chavou'ot. Dans tous les livres de prières de cette période, on le trouvait disposé de cette façon. De là l'origine de la coutume d'utiliser cette représentation du Chiviti devant le 'Hazan dans les synagogues.

LE MAGUEN DAVID

Selon le *Maharchal*, Rabbi Chlomo Louria, un grand décisionnaire en Pologne au 16^e siècle, le candélabre aurait représenté l'authentique *Maguen David* et non pas l'étoile à six pointes.

Une confirmation de ce fait nous est fournie, de manière indirecte, par le *Pér Mégadim*.

Le Maguen David, symbole kabbalistique authentique ou signe magique de la kabbale pratique ?

On a souvent prétendu que l'étoile à six pointes trouverait son origine dans le Zohar. Notre enquête nous a amené à la conclusion qu'il n'en est rien. On ne trouve en effet aucune référence à l'étoile de David ni dans le Zohar ni dans les écrits du *Arizal*.

En revanche, ce symbole a fait son entrée dans l'histoire juive par le biais de ce qu'on appelle la "kabbale pratique" avec l'usage des amulettes et des talismans. Dans ce domaine, il semble qu'il y ait eu une forte influence des musulmans sur les pratiques juives. En terre de chrétienté, les juifs et les chrétiens s'opposaient sur le plan religieux et politique. Ces tensions n'existaient pas à un même degré et n'étaient pas de même nature entre musulmans et juifs. Au Moyen Âge, leurs relations en Espagne comme au Maghreb étaient si étroites qu'on trouve la trace de juifs qui priaient parfois dans les mosquées. Par ailleurs, pendant huit siècles, les plus grands maîtres de la Torah ont écrit leurs œuvres principales dans la langue sacrée de l'islam, l'arabe. Cette connivence linguistique est le signe évident d'une connivence culturelle et politique sans parallèle. Aucun juif n'aurait pensé à s'exprimer en latin au

cœur de la chrétienté médiévale. Il n'y a donc pas à s'étonner que, de la naissance à la mort, la vie du juif dans le *Mella'h* fut pleine de ces pratiques et de ces croyances locales greffées sur le goût berbère pour tout ce qui est magique.

Or, nous l'avons vu, l'une de ces pratiques locales n'était autre que l'amulette, le sceau de Salomon, un talisman contre le mauvais œil en forme d'étoile à six pointes. À ne pas confondre avec une certaine tradition remontant au Talmud, qui accorde au *Kamé'a* une puissance protectrice, à condition toutefois qu'elle ait été faite par un authentique *Talmid 'Hakham*. Au début, l'étoile à six pointes ne portait aucun nom particulier ; ce n'est qu'au Moyen Âge qu'on lui attribua un nom. Il n'y a donc quasiment pas de doute que l'étoile à six pointes devint populaire d'abord chez les arabes, qui montrèrent toujours un énorme intérêt envers les sciences occultes. Ce n'est donc pas en tant que symbole de la foi monothéiste que l'hexagramme commença sa carrière juive, mais bien comme talisman magique destiné à la protection contre les mauvais esprits, et ceci resta sa signification principale au sein des masses populaires jusqu'à il y a un siècle environ.

L'étoile de David, une origine douteuse

Il est fort probable que l'hexagramme fit partie de l'initiation occulte qu'Abraham communiqua aux fils de Hagar et de Kétoura. Quand Avraham devint âgé, il donna tout ce qu'il possédait à son fils Its'hak. Selon le Zohar, il aurait transmis aux fils de ses concubines les noms des forces d'impureté, puis il les bannit vers les pays de l'Orient, lieu de sorcellerie. Il les sépara ainsi de Its'hak et de sa descendance qui eurent la sainteté en

héritage. Ichmaël, le fils de Hagar, est considéré comme l'ancêtre des arabes, tandis que les fils de Kétoura sont considérés comme les ancêtres des hindous.

Dans ces conditions, l'étoile à six pointes ferait partie des scories que notre patriarche Avraham aurait transmis aux enfants de ses concubines, et elle aurait été récupérée plus tard par le peuple juif. Des ouvrages hébraïques concernant les amulettes mentionnent le sceau de Salomon comme un talisman largement utilisé dans la kabbale pratique, à tel point qu'un géant de la Torah du 18^e siècle comme le *Admat Kodech* le considère comme une thérapie légitime pour calmer une inflammation le jour du Chabbath. Comment cela a-t-il pu se produire ?

Il est étonnant que les autorités rabbiniques du Moyen Âge n'aient pas interdit l'usage du sceau de Salomon, alors considéré par les chrétiens comme un instrument des sciences occultes et de la magie. On sait en effet que des coutumes qui auraient pu soulever des soupçons à l'encontre des juifs ont souvent été abandonnées. Prenons par exemple l'une des coutumes de deuil à l'époque du Talmud qui consistait à retourner le lit sens dessus dessous pour dormir. Cette pratique fut supprimée au Moyen Âge pour ne pas accuser les juifs de sorcellerie. Autre exemple, nos Sages avaient dispensé de chercher le 'Hamets dans un mur contigu avec la propriété d'un araméen, de peur que ce dernier ne dise qu'il lui a jeté un sort.

Il y a malgré tout une différence. Contrairement aux coutumes de renverser le lit en signe de deuil ou chercher du levain dans un mur

mitoyen entre Juif et araméen, qui étaient extrêmement publiques, et dont servantes et domestiques non-juifs étaient témoins, l'usage du sceau de Salomon était réservé aux amulettes que certains individus isolés portaient sur eux et que personne ne voyait.

Les Juifs se mêlèrent aux nations et s'inspirèrent de leurs actions

De Prague, puis de Vienne, nous avons vu que le symbole du judaïsme se répandit dans toute l'Europe, particulièrement au 19^e siècle. Apparemment, la raison principale de la diffusion remarquablement large de l'étoile de David au 19^e siècle fut le désir d'imiter le christianisme. Les juifs de l'époque de l'émancipation, voyant partout le symbole du christianisme, cherchèrent un symbole propre au judaïsme. Le judaïsme devenu la "religion mosaïque", il fallait qu'il possède un signe de reconnaissance simple et frappant, comme pour les autres religions. De l'Occident, le symbole de la judéité passa en Pologne et en Russie. Sa diffusion s'explique par l'usage des amulettes qui était plus répandu en Europe de l'Est. Une confusion s'opéra dans les esprits des gens entre un symbole qui venait d'un besoin d'imiter la religion chrétienne et ses propriétés magiques et talismaniques auxquelles ils étaient accoutumés avec les amulettes.

Quand, au 19^e siècle, on se mit à construire des synagogues à l'architecture imposante, les architectes qui, pour la plupart n'étaient pas juifs, tâchèrent de construire ces lieux de culte d'après le modèle des églises. Pensant qu'il leur fallait trouver un symbole correspondant à celui qui décorait les

LE MAGUEN DAVID

églises, ils tombèrent sur l'hexagramme. Comme sa forme géométrique se prête facilement à tout usage, il s'imposa comme étant le symbole par excellence du judaïsme sans que ce qui devint une évidence ne fut remis en cause dans les dernières générations.

Dans leur volonté servile de se faire reconnaître par les chrétiens, les constructeurs des nouvelles synagogues ne se rendirent pas compte que ce symbole était dénué de toute signification sur le plan juif. La carrière réussie et stérile de l'étoile de David au 19^e siècle est en quelque sorte le reflet de la décadence du judaïsme à cette époque. Les sionistes crurent bon d'en faire le symbole de leur mouvement, car d'un côté il connut avant lui une diffusion très large, et d'un autre côté, il n'était associé à rien de spécifiquement religieux.

La loi juive permet-elle d'orner les synagogues du Magen David ?

On sait que les images sont interdites dans la synagogue, et tout particulièrement les étoiles. N'est-il pas dit dans les dix commandements : "Tu n'auras point d'autre Dieu que Moi. Tu ne te feras point d'idole, l'image de quoi que ce soit dans le ciel en haut" ? Si l'interdiction des images ne concerne en principe que les sculptures, selon le Rambam, les étoiles et les astres sont interdits, même lorsqu'ils sont simplement dessinés ou brodés. Selon lui, il est interdit de dessiner le soleil, la lune, les étoiles, les constellations et les anges, comme il est écrit : "Ne faites pas une image de Mes serviteurs qui M'assistent dans les sphères supérieures." Le *Choul'han 'Aroukh* dit expressément qu'il est interdit de représenter le soleil, la lune et les étoiles, que ce soit en bas-relief ou en gravure.

Dans le *Pit'hé Téchouva*, le Rav Avraham Tsvi Hirsch Eisenstadt exprime son désaccord avec le *Divré Yossef* selon qui on doit effacer les étoiles qui auraient été peintes sur les portes des synagogues. Dans une synagogue, qui est un lieu public, il n'y a d'après lui pas à craindre qu'on se livre à l'idolâtrie. Même si le *Chakh* est d'accord avec cet argument, il convient malgré tout selon lui d'effacer ces étoiles étant donné que c'est là une chose malséante. Quant au *Péri Mégadim*, bien que dans un endroit public, il ne pèse pas de soupçon d'idolâtrie, la synagogue n'étant pas un lieu public comme un autre, il y a lieu d'interdire les dessins qui ressemblent aux symboles idolâtres.

Toutefois, ne nous précipitons pas dans nos synagogues pour effacer cet



LE MAGUEN DAVID

ornement problématique. Pour le Rav Moché Feinstein, que l'origine de ce symbole soit connue ou pas, qu'elle provienne de la Torah ou non, la tradition plusieurs fois centenaire lui a déjà donné ses lettres de noblesse.

Si l'on y regarde bien, de nombreuses coutumes étrangères ont été intégrées au judaïsme au cours des siècles et au hasard des tribulations du peuple juif. Le couscous, sans lequel on ne saurait concevoir un Chabbath digne de ce nom, est un plat typiquement maghrébin. La Hora, que l'on danse dans tous les mariages juifs, est à l'origine une ronde folklorique balkanique. Le falafel, le chavarma, le houmous sont des mets spécifiquement méditerranéens. Le caftan 'Hassidique n'est autre qu'une copie du costume rural qui était en usage en Europe de l'Est au 17^e siècle ; le Schreïmel, le

fameux chapeau en fourrure porté le Chabbath par les 'Hassidim, est en fait à l'origine un couvre-chef tartare. Le caftan rayé qu'affectionnent les juifs de Méa Ché'arim est un vêtement d'origine arabe. Le yiddish est en fait du vieil allemand. Bien des chants 'Hassidiques se sont inspirés de la mélodie des valse viennoises ou des marches militaires. Le Talmud est écrit en araméen et les noms des mois du calendrier hébraïque sont babyloniens. Le nom Tamouz désignait même une idole !

C'est ce que les 'Hassidim appellent "rassembler les étincelles de sainteté dispersées parmi les nations." C'est peut-être cette capacité à intégrer, digérer et assimiler des éléments de cultures disparates et étrangères à l'origine, en un tout homogène et original, qui fait la force et la vitalité du judaïsme.

Dossier Kountrass revisité par Torah-Box

NOUVEAU

ENFIN UN MAGAZINE POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ !

Un grand dossier thématique, des BD, de l'info, des histoires qui véhiculent un message, des jeux pour les plus petits...

52 PAGES

YELADIM LE MAG' pour les enfants

C'EST L'HEURE DES HÉROS !

Torah-Box

Le meilleur des magazines pour la jeunesse... revisité par Torah-Box !

En vente sur : boutique.torah-box.com / Par téléphone : 01 80 20 5000 et dans les magasins Hypercacher de la région Parisienne



Question au psy : Mon mari ne m'aide pas !



Question d'une internaute : "Mariée depuis 6 ans et j'en veux à mon époux de ne jamais m'aider pour les tâches ménagères, quelle que soit la situation : grossesse, après accouchement ou alitée. Il prétend que je risque de m'y habituer et que je serai toujours sous l'eau sans son aide."

Exemple : j'étais malade avec plus de 39°, j'ai dû m'occuper de tout ; à aucun moment, ça ne lui est venu à l'esprit de m'aider. J'ai peut-être tort de croire que mon mari doit m'aider, mais quand je vois qu'autour de moi, ça paraît normal que le mari participe, je me pose des questions."



Réponse de Mme Nathalie Seyman,
psychologue

Les tâches domestiques sont un sujet si fréquent de conflit dans les couples qu'on se demande s'il y a un moyen de les éviter ! Et pourtant, des moyens, il y en a à la pelle ! Mais encore faut-il que chacun fasse un pas vers l'autre, et c'est parfois à ce niveau que ça coince. Et lorsqu'on arrive à l'impasse, peut-être est-il temps de se demander si le centre du problème est simplement le ménage...

Le rôle de la femme

En tant que femmes juives, notre rôle est de fonder un foyer basé sur la Torah et les Mitsvot, un havre de paix et de joie où il fait bon vivre et grandir. La Torah ne nous assimile pas aux tâches ménagères, et si certains hommes veulent y croire, qu'ils ne prennent pas la Torah en témoin, car ce serait déformer son sens. La femme est une reine dans son foyer. L'homme doit subvenir à ses besoins et faire très attention à elle. Dans ce cas, comment peut-il être indifférent à sa fatigue ou à son

mécontentement ? Rendre son mari heureux et être astreinte sans aide aux tâches ménagères sont deux choses complètement distinctes ! Mieux : en étant seule à faire le ménage, la femme a moins de temps pour lui ! Il est donc dans son intérêt que les tâches ménagères soient partagées. La femme et l'homme combinent les besoins de chacun et fonctionnent en équipe, pour les petites corvées comme pour les grandes épreuves.

Un problème plus profond ?

Parfois arrivée à un degré tel que la femme renonce complètement à compter sur son mari, l'absence d'entraide peut en dire long sur l'état du couple. Il peut y avoir plusieurs raisons :

- immaturité ou peur de vieillir : il se raccroche à ses jeux vidéo et préfère rester comme un observateur de votre vie commune ;
- il peut vouloir reproduire ce qu'il a vécu et reste enfermé dans une image du couple parental. Pour lui, les tâches ménagères n'incombent pas aux hommes.





- l'héritage d'un enfant-roi, qui continue à se développer au sein de son couple ;
- il ressent votre rancœur et réagit de manière frontale pour ne pas avoir à l'affronter ;
- il peut aussi vous comparer à l'image maternelle, avec une maman toute puissante qui n'était jamais malade, ne défaillait jamais (dans son esprit), ou, au contraire, absente et qui ne l'a pas comblé.

Il y a beaucoup de causes possibles au comportement de votre mari, et tenter de découvrir quelle est la sienne peut vous aider à comprendre ses réactions et à mieux appréhender la situation pour trouver ensemble une solution.

Conseils

Il vous faudra beaucoup de patience, de positivité et de courage, car ce n'est pas facile de changer les mauvaises habitudes de l'autre, mais il faut que votre comportement influe positivement sur le sien. Votre couple doit retrouver le partage, la complicité et l'entraide dont il a besoin pour continuer à construire un foyer serein et heureux !

- **Commencez par regarder ce qu'il vous donne.** Positivez l'image que vous avez de votre mari : vous l'aimez et il vous aime.
- **Parlez-lui honnêtement à l'occasion d'un tête-à-tête serein,** sans les enfants, lors d'une soirée qui s'y prête. Vous devez lui confier votre rancœur pour qu'elle puisse s'envoler. Apprenez-lui que oui, il faut que la femme ait tellement besoin de son mari que, sans lui, elle aurait la tête sous l'eau ; c'est le contraire qui est anormal !
- **Choisissez ensemble une petite tâche domestique** (sortir la poubelle, mettre la table le soir, préparer le petit-déjeuner le matin...), et instaurez-la comme étant SA tâche. Il ne faudra pas être trop exigeante et beaucoup l'encourager, surtout au début. Cela se fera progressivement, mais une fois acquise, vous pourrez alors passer à une autre petite tâche.

- **Ne soyez pas sur tous les fronts ! Ménagez-vous !** Pas besoin que la maison soit toujours brillante, et que les enfants soient tirés à quatre épingles ! Cela peut être le cas lorsque l'on a de l'aide. Si vous n'en avez pas, faites juste ce que vous pouvez. N'y laissez pas la santé.

- **Consultez un Rav,** peut-être a-t-il une influence pour faire prendre conscience à votre mari de son comportement. Allez ensemble à des cours de Torah sur le *Chalom Bayit*.

Conseils à votre mari

Le Talmud nous rapporte que "l'homme doit toujours honorer sa femme, la bénédiction de la maison en dépend". Votre femme a l'impression que vous êtes indifférent à sa fatigue. Elle a besoin de votre attention et de votre aide quotidienne. Encore plus quand elle ne se sent pas en forme : c'est une preuve d'amour ! Refuser revient à tourner le dos à l'affection et au respect auxquels elle a droit. Quel couple construire ? Quelle image transmettre à vos enfants ? Êtes-vous satisfait de l'état de votre couple pour ne pas vouloir accéder à ses demandes ?

Faire des tâches ménagères pour ne pas laisser sa femme sombrer, c'est être un homme. C'est ne pas le faire qui est rabaissant ! Vous n'aimez pas cela ? Prenez une aide extérieure, il y a toujours une solution. Faire de grandes choses, comme étudier la Torah, c'est magnifique, mais c'est en faisant de petites choses inaperçues que nous gagnons notre 'Olam Haba. Parce que ces petites choses ont parfois un impact plus important que le petit effort déployé. La voir joyeuse, sereine sera votre récompense ! Si vous voulez être un roi, alors il faut faire de votre femme une reine !

Béatsla'ha !

Une question à poser à la psy ? Envoyez un mail à l'adresse suivante entrefemmes@torah-box.com. Mme Seyman essaiera d'y répondre et la réponse sera diffusée de façon anonyme.

Nathalie Seyman





Nos ancêtres se sont-ils si mal comportés ?

Est-ce bien nos ancêtres qui ont fait des abominations citées dans la Torah, surtout en ce qui concerne les enfants ? Cela me rend triste rien que d'y penser !



Réponse de Rav Yehiel Brand

Lorsque la Bible rapporte les reproches adressés aux juifs, elle utilise fréquemment un langage qui s'adresse à tous, bien qu'une seule personne ait péché, ou seulement un groupe composé de peu de personnes. Voici un exemple : lorsque Josué conquiert la ville de Jéricho, il interdit aux juifs d'en prendre du butin. Lorsque 36 juifs meurent dans la prochaine bataille, Josué demande à D.ieu la raison de ce désastre. D.ieu lui répond que les juifs avaient fauté, bien qu'il ne s'agisse que d'une personne ou d'une famille (Josué, chap. 7). La raison de cette expression vient du fait que le peuple juif dans son entier est considéré comme un seul homme, car "chaque juif est garant l'un de l'autre". Un juif qui voit son prochain fauter doit donc faire tout ce qu'il peut pour l'en empêcher, sinon, D.ieu pourra considérer que c'est lui-même qui aura fauté. Bien que, selon notre compréhension, il n'ait pas pu l'empêcher, cependant, par son exemplarité, un juif aurait pu influencer les autres juifs.

Écouter de la musique endeuillé

Je connais quelqu'un de ma famille qui est en deuil. Dans cette période, il ne faut pas écouter de la musique, mais elle dit qu'elle ne peut pas tenir si elle n'écoute pas de musique (au travail par exemple). Pouvez-vous nous éclaircir à ce sujet ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Si la personne en question est en deuil pour l'un des 7 proches, autre que le père ou la mère, il lui est permis d'écouter de la musique après les "trente jours". S'il s'agit d'un deuil pour le père et la mère, l'écoute de la musique est interdite durant les "douze mois". Cependant, si la personne en question souffre d'un "manque de musique", il est possible d'adopter une attitude permissive dans certains cas. S'il s'agit d'une musique de fond, au travail, permettant d'avoir une meilleure concentration, il est possible d'obtenir une permission si les 30 jours sont passés, surtout s'il s'agit de musiques classiques ou de musiques calmes.

Mon mari peut-il couper le cordon ombilical ?

Je suis dans mon neuvième mois de grossesse Baroukh Hachem. Mon mari n'assistera pas à l'accouchement, mais il aimerait savoir s'il a le droit de couper le cordon ou si cela est interdit ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

1. Au moment de l'accouchement, et même auparavant depuis un certain stade, la femme a le statut de *Nidda*, donc, il lui est interdit de la toucher (et, donc, de couper le cordon également). Voir *Otsrot Hatahara*, chap. 11, *Halakha* 21-23.
2. Il est strictement interdit à un homme d'être l'accoucheur de sa femme ou d'assister à son accouchement.
3. Il doit se tenir en dehors de la pièce ou, en cas de vrai besoin, derrière un rideau.
4. C'est, uniquement, en cas de danger que le mari aura le droit d'accoucher sa femme.



Changer son nom pour le travail

Est-il permis de se présenter sous un autre nom lorsqu'on démarche des clients ou bien est-ce interdit et il ne faut pas utiliser ce stratagème pour qu'on ne remarque pas notre identité ? Particulièrement à cause des problèmes d'antisémitisme...



Réponse de Rav Yossef Loria

Le verset dit : "Im 'Ikech Titpatal", c'est-à-dire qu'il faut savoir se comporter en conséquence devant une personne qui n'est pas droite. Ainsi, si votre nom dérange votre interlocuteur parce que vous êtes juif, cela signifie qu'il n'est pas considéré comme une personne digne, et il est donc permis de changer votre nom. Malgré tout, un homme de vérité et rempli de foi profonde pourra éviter d'adopter un tel comportement, et sera digne de louanges.

Bénédiction de la "Matboukha"

Quelle est la bénédiction qu'on doit réciter sur la salade "Matboukha" qu'on aime tant, dans un repas sans pain ?



Réponse de Binyamin Benhamou

La salade "Matboukha" est composée de tomates concassées cuites et/ou poivrons grillés concassés et assaisonnée d'un peu d'ail. Réponse :

- si on reconnaît les tomates ou les poivrons : on récitera leur bénédiction originelle "Boré Péri Haadama".

- si on ne les reconnaît ni dans l'aspect ni dans le goût (comme c'est le cas fréquemment dans une Matboukha industrielle qu'on achète) : on récitera "Chéhakol Nihya Bidvaro". (Halikhot Brakhot p. 35)

Certains décisionnaires séfarades disent que si le goût originel de l'aliment se ressent toujours malgré tout, il est possible de réciter "Boré Péri Haadama".

Fruits en morceaux, fruits mixés, Cachères ?

Sur la liste du Consistoire, les fruits rouges en morceaux sont autorisés alors que j'avais entendu qu'ils étaient permis uniquement mixés. Pouvez-vous m'éclairer sur ce point ?



Réponse de Rav Aharon Sabbah

J'ai contacté le Grand-Rabbin de Paris, Rav Michel Gugenheim, et il m'a confirmé clairement que les fruits rouges sont effectivement permis, mais à la condition de vérifier l'absence du moindre ver, et de rajouter : "S'agissant des framboises qui peuvent contenir des minuscules vers blancs, des vers au corps jaune rayé de noir, des acariens et des thrips, la méthode d'inspection est la suivante : observer minutieusement la surface du fruit, et spécialement les interstices entre les drupéoles (les petites boules), puis ouvrir chaque framboise avec un couteau pointu et observer avec soin tout dépôt ou toute anomalie."

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme)
du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Le *Shtreimel* qui s'abîma



Ce qui suit arriva au cours d'un mariage auquel participa un animateur comique.

Pendant les danses, l'animateur prit le *Shtreimel* de l'un des invités et le posa sur sa tête. Ensuite, il prit une bouteille de vodka pleine, la posa sur le *Shtreimel* qu'il portait sur sa tête, et ainsi, dansa et s'agita devant le marié avec précision, sans que la bouteille (ouverte) ne tombe...

Soudain, l'animateur marcha sur un bout de verre qui se trouvait par terre, glissa et tomba !

La boisson alcoolisée se renversa sur le *Shtreimel*, dont la couleur s'estompa. Le propriétaire du *Shtreimel* réclama alors le coût du dommage à l'animateur, tandis que ce dernier argumentait : "Cela fait des années que je danse avec des bouteilles pleines sur la tête, et jamais il ne m'est arrivé une chose pareille, c'était un accident !"

Qui des deux a raison ?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

On voit dans le traité *Soucca* (45a) : "Immédiatement, les bébés abandonnent leur *Loulav* et mangent leur *Étrog*". *Rachi* explique : "Le dernier jour de *Souccot*, à une époque, pour être encore plus en joie, les grands piquaient des mains des petits leurs *Loulavim* (après que les petits aient accompli la Mitsva de *Nétilat Loulav*), et ils mangeaient

même les *Étrog* des petits. Ils ne commettaient pas en cela de vol, car alors, telle était la coutume de se réjouir". Les *Tossafot* écrivent : "Il y a lieu d'apprendre de ces mêmes jeunes garçons que ceux qui montent à cheval devant un jeune marié, se battent, déchirent leurs vêtements ou désespèrent leurs chevaux, sont exemptés de dédommagement, car telle était la coutume lors de la joie d'un nouveau marié". Ainsi tranche le *Rama* ('*Hochen Michpat*, fin paragraphe 378) : "Les jeunes qui montent à cheval dans le but de réjouir des mariés et qui se causent l'un l'autre des dommages pécuniaires en se réjouissant et en plaisantant, étant donné qu'ils ont l'habitude d'agir ainsi, en sont exemptés".

Dès lors, on peut dire de notre situation que l'animateur est exempté des frais du dommage, étant donné qu'il avait pour but de réjouir des mariés. Cependant, il semble que l'on ne puisse pas l'en dispenser, car ce n'est pas acceptable de prendre des gens leur *Shtreimel* (connu comme un objet de valeur) et de danser avec une boisson dessus... C'est pourquoi on exigera du danseur le dédommagement du *Shtreimel* (il réglera le prix d'un *Shtreimel* d'occasion).

Précisons que le *Michna Beroura* (ch. 695, petit alinéa 13) dit au nom du *Ba'h*, que pour un petit dégât lors d'une réjouissance, on a l'habitude de dispenser de remboursement le responsable, mais pas pour un dégât important, sachant que l'on est généralement davantage exigeant pour un dégât plus grave. Voir *Aroukh Hachoul'han* (ch. 695, paragraphe 10) qui écrit : "Malheureusement, aujourd'hui, toute joie s'est dégradée, et on ne parvient plus à se réjouir sans causer de casse, c'est pourquoi, après avoir cassé, il est obligatoire de rembourser !"

En résumé : L'animateur ne s'est pas comporté conformément à la loi et il doit rembourser le dégât causé au propriétaire du *Shtreimel* !

La peur du Corona



Ce qui suit arriva à un homme âgé. Lui et sa femme évitaient le plus possible de sortir de leur maison durant l'épidémie du Corona, sachant qu'ils faisaient partie d'un groupe de personnes à risque.

Un jour, leur réfrigérateur étant vide, la femme demanda à son mari d'aller faire des courses. N'ayant pas le choix, son mari se rendit au supermarché. Il aperçut alors un téléphone portable par terre. "Voici l'occasion d'accomplir la Mitsva de *Hachavat Avéda* (rendre un objet perdu)", se dit-il. "Je vais chercher dans la liste des appels pour trouver le propriétaire de l'appareil."

Il fit défiler la liste et vit le nom d'un Rav avec lequel le propriétaire du téléphone avait discuté quelques heures auparavant. Il l'appela et lui demanda : "Connaissez-vous, Rav, la personne à qui appartient ce téléphone ?"

Le Rav lui répondit : "Bien sûr que je le connais ! Sachez que se présente à vous une grande Mitsva, cet homme a été contaminé par le virus, il est désespéré, il souffre, et se retrouve seul, ce serait bien que vous lui rendiez son téléphone le plus vite possible..."

L'homme âgé comprit que l'appareil collé à sa joue et à sa bouche avait été utilisé par une personne infectée. Il en fut terrifié. Son sang se glaça et il lâcha le téléphone. Ce dernier tomba au sol et se cassa. Une question se pose : le vieil homme doit-il rembourser le téléphone ?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

A priori, on pourrait accuser le vieil homme de responsable du dommage, car "un homme est responsable de ses actes", et doit répondre des dégâts qu'il cause, qu'ils soient volontaires ou involontaires. Même si dans ce cas, il y a un risque de contamination, il aurait dû poser l'appareil et non pas le jeter (plus encore : quel intérêt de jeter l'appareil ? Si des microbes se trouvaient dessus, il a déjà été contaminé...).



Cependant, il semble concrètement qu'il faille l'en dispenser, et ce, d'après ce qui est raconté dans notre *Paracha* : lorsque Hachem Se révéla à Moché à travers le buisson, et lui ordonna de faire sortir les enfants d'Israël d'Égypte, afin de prouver aux enfants d'Israël qu'il avait été envoyé par le Créateur pour les délivrer, Il lui demanda de jeter son bâton au sol. Le verset énonce : "Et il le jeta à terre et il devint serpent. Moché s'enfuit à cette vue" (*Chemot* 4, 3). *Rabbénou Hanetsiv* affirme (dans l'explication *Haamek Davar*) : "Ceci est étonnant de la part de Moché notre maître, où s'enfuit-il ? Et d'où s'enfuit-il ?!" Ce qui signifie : Moché se tenait devant Hachem, où s'est-il soudainement enfui ? Le *Netsiv* répond : "Moché ne s'enfuit pas de façon calculée, mais il eut subitement peur de ce qu'il vit, c'est la nature de l'homme de se sauver à la vue d'un serpent effrayant sans réfléchir."

Si c'est ainsi, on sait que parfois, l'homme perd toute maîtrise de lui-même lorsqu'il est pris d'une peur subite. Là aussi, sachant qu'il est question d'un virus dangereux, touchant durement les personnes à risque, il était naturel que le vieil homme ait été pris de peur et de tremblements. On le dispensera donc de toute pénalité d'après la loi d'un dommage causé par cas de force majeure (voir '*Hochen Michpat*, ch. 378).

En résumé : Il faudra dispenser l'homme âgé des frais de remboursement du téléphone.

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres *Ahat Chaalti*, volumes 1, 2 et 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions/



Cupcakes

Cette semaine, nous allons réaliser des cupcakes pour la joie des petits et des grands !
De la taille d'une tasse (d'où son nom, cup signifiant "tasse" en anglais), il est fait
d'une génoise légère et aérienne .

✂ Pour 12 cupcakes ||| Difficulté : Facile

🕒 Temps de préparation : 20 min



Ingrédients

- 4 œufs
- 130 g de farine tamisée
- ½ sachet de levure chimique
- 130 g de sucre
- 125 g d huile
- 80 ml de lait (lait de soja pour la version Parvé)
- Caissettes en papier



Réalisation

- Battre le sucre et les œufs jusqu'à a blanchiment (minimum 6 min au batteur électrique)
- Rajouter l'huile et le lait
- Incorporer délicatement la farine et la levure jusqu'à a obtenir une pâte bien lisse et homogène
- Déposer les caissettes dans un moule à muffins
- Garnir les caissettes de pâte au ¾
- Enfourner à 180° pendant 20 min

Bon appétit !

Murielle Benainous



murielle_delicatesses_



Une bonne blague & un Rebus !

Rentrée des classes pour Toto et toute sa classe. Une semaine après la reprise, le professeur fait un contrôle, le premier de l'année. Toto fait de son mieux, mais le contrôle n'est pas simple du tout. Une heure plus tard, la sonnerie retentit, tous les élèves doivent rendre leur copie avant de sortir de la classe.

Toto se lève péniblement de sa chaise, il sent qu'il n'a pas réussi du tout le contrôle. Il pose en dernier sa feuille sur la pile de contrôles déjà rendus par ses camarades avant lui. Il regarde le professeur, qui se demande ce qu'il y a.

"Oui, Toto, tu as une question ?

- Non, aucune question.
- Bon, alors qu'est-ce que tu veux ?
- Vous dire quelque chose.
- Eh bien, vas-y ! Je t'écoute.
- Euh... C'est pas pour vous faire peur, mais mon papa a dit que si j'ai une mauvaise note, y a quelqu'un qui va pleurer."

Rebus

Par Chlomo Kessous



REFOUA-CHELEMA
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

**Nétanel
ben Tamar**

**Chlomo
Patrick ben
Yakot Josiane**

**Léah bat
Ra'hel**

**Audrey Ra'hel
bat Dalia
Malka**

**Jacqueline bat
Léonie**

**Hervé Gérard
Abraham
ben Georgette**

**Eva Hannah
bat Judith**

**Avraham
ben Ana**

**Chantal
bat Julia**

**Yannick ben
Raymonde**

**Yossef
ben Sarah**

**Tamar bat
Clémentine**

**Moshé
ben Esther**

**Evelyne
Ra'hel
bat Menana**

**Yamna bat
Messaouda**

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
présente

A'HAT CHAALTI 3



19€

Après les tomes 1 & 2 qui ont connu un succès fulgurant, les Editions Torah-Box ont la joie de vous présenter le livre "A'hat Chaalti 3", véritable best-seller en Israël !

Dans une génération où les nouvelles technologies et leurs attraits ont hélas réussi à balayer l'intérêt de certains pour l'étude de notre sainte Torah, le Rav Zylberstein, gendre du Rav Yossef Chalom Elyashiv et beau-frère du Rav 'Haim Kanievsky, a trouvé un recours imparable : nous faire partager les problématiques halakhiques les plus singulières et passionnantes qu'il ait eu à résoudre à l'aune des textes de nos Sages !

Commandez dès maintenant !

- 1 **Internet** (carte bancaire) www.torah-box.com/editions
- 2 **Téléphone** 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)

Shabbat Hiloula

Rabbi Its'hak Abi'hssira

au Maroc

**PUBLIC HOMME
UNIQUEMENT**

avec
Torah-Box

PAYTANIM

SHABBAT PLEIN

**HOTEL
DE LUXE
PRIVÉ**
70 PERSONNES

4 JOURS / 3 NUITS

SEULEMENT

899€

HORS VOL.

DU JEUDI 2 AU DIMANCHE 5 FÉVRIER

HOTEL ** - CHÂTEAUX DE SABLE - A ERFOUD-ERRACHIDIA**

**JEUDI SOIR
GRANDE SOIRÉE
EN L'HONNEUR DU TSADIK**

**VENDREDI
PÉLERINAGE
À RISSANI**

**SAMEDI SOIR
HILOULA
DE RABBI ITS'HAK A TOULAL**

Informations & Réservations

 01.80.20.50.02 |  02.372.09.55 |  +972.58.409.22.78

Perle de la semaine par  **Torah-Box**

**"Être serein ne signifie pas ne rien faire, mais investir l'intégralité
de ses forces dans l'instant présent." (Rav 'Haïm Friedlander)**